

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1791 - 29 novembre 2002 - prix : 1 €

**Après le 26 novembre**

**POUR UNE RIPOSTE  
D'ENSEMBLE DES  
TRAVAILLEURS**

**Routiers :**

**les raisons  
du  
mécontentement**

p7

**Espagne :**

**les marées  
noires  
du capital**

p. 8



**La journée  
du 26  
à Paris  
et en  
Province**

P. 4-5

M 06189 - 1791 - F: 1,00 €



# Sommaire

## 26 novembre

- p. 4-5 ■ Un avertissement que gouvernants et patrons feraient bien d'entendre
- France Télécom, une mobilisation réussie
  - Dans le transport aérien

## Leur société

- p. 6 ■ La police déloge des sans-papiers à Saint-Denis La justice au-dessus de la justice
- p. 7 ■ Routiers, les raisons du mécontentement
- Vers les pavillons de complaisance sur les camions ?
- p. 10 ■ Décentralisation, faux affrontements et vrais accords entre la droite et le PS
- « Bon appétit messieurs ! »
- p. 12 ■ À défaut d'un plan pour l'éducation, de nouvelles prisons
- Non aux fermetures d'écoles à Rennes
  - Le LP Moulin Fondu à Noisy-le-Sec en grève
- p. 13 ■ Grève des inspecteurs du permis de conduire
- Guerre aux pauvres à Melun-Sénart
  - Dassault-Aviation toujours plus riche
- p. 16 ■ La BNP s'offre une part du Crédit Lyonnais
- La colère des victimes de l'amianté
  - Au Conseil régional Rhône-Alpes, l'UMP s'allie à l'extrême-droite pour censurer une affiche

## Tribune

- p.6 ■ Succès du 26 novembre, maintenant la suite

## Dans le monde

- p. 8 ■ Espagne : la catastrophe du « Prestige »
- L'intégration des États baltes et d'Europe centrale à l'OTAN
- p.9 ■ Irak : la guerre des sanctions économiques continue
- Miss Monde au Nigeria : la provocation tourne à la tragédie
  - Logement
- p. 11 ■ Dans la cité des Planètes à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) et à la cité
- Allende Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

## Dans les entreprises

- p. 14 ■ Aventis à Vitry-sur-Seine
- Onyx à Clermont-

# La grève dans l'audiovisuel

## ON N'A RIEN VU, RIEN ENTENDU !

Entamée le 13 novembre dans l'audiovisuel public, France 2 et France 3, ainsi qu'à Radio France, la grève continuait à France 3 après le week-end du 25 novembre.

Les grévistes réclamaient une augmentation de salaire de 10 % et une augmentation de la prime de fin d'année, dénonçant le blocage de leur salaire depuis cinq ans. Les salariés craignent aussi de faire les frais de la politique de désengagement de l'État. Ainsi la dota-

tion de l'État pour le développement des trois chaînes publiques sur la télévision numérique terrestre, qui était de 53,36 millions d'euros en 2002, et qui devait être de 99 millions d'euros en 2003, a carrément été supprimée. Le contrat d'objectif et de moyens a été remis en cause lors de la dernière discussion à l'Assemblée nationale.

La grève a eu pour conséquence la non-diffusion de plusieurs émissions et journaux

télévisés. Néanmoins, quand ces derniers ont été diffusés, on ne peut pas dire que les présentateurs se soient étendus sur les raisons de cette grève. Il n'y avait pourtant nul besoin d'envoyés spéciaux pour couvrir l'événement qui se déroulait dans les murs, et pourtant la télévision n'était guère loquace sur les raisons et les objectifs de ces mouvements. Pas plus qu'elle ne l'est sur d'autres grèves des salariés, insistant souvent sur les conséquences

qu'elles provoquent pour les usagers, et beaucoup moins sur les raisons qui ont poussé les salariés à se mettre en grève.

Il aurait donc suffi de donner la parole aux grévistes. Mais si les chaînes diffusent des émissions comme « Ça se discute » et « On ne peut pas plaire à tout le monde », il faut croire que la grève des salariés de France Télévision ne plaît effectivement pas à leur direction.

Christian BERNAC

## Contre la dictature des grandes surfaces

# LES PAYSANS EN COLÈRE

Pendant deux jours, des agriculteurs ont bloqué des centrales d'approvisionnement des grandes surfaces. Ils ont levé leurs barrages après que le gouvernement et les patrons de la grande distribution eurent cédé sur leurs principales revendications : la garantie d'un prix d'achat minimum pour certains de leurs produits frais en cas de chute catastrophique des cours et la condamnation des pratiques commerciales abusives.

Il faut constater, et tous les commentateurs l'ont souligné, que le gouvernement s'est montré plus sensible aux pressions des paysans et du syndicat FNSEA qu'aux revendications des salariés. Il n'a pas brandi contre eux les menaces qu'il agissait au même moment face aux chauffeurs routiers salariés et a pesé pour une conciliation rapide. Les calculs électoralistes sont visibles. Reste à savoir ce qui restera de ces promesses et de ces accords

dans quelques mois, car les agriculteurs n'en sont pas à leur première mobilisation, exactement sur les mêmes objectifs.

A l'occasion de ce mouvement, les consommateurs ont pu constater une nouvelle fois que, s'ils sont obligés de payer de plus en plus cher à la caisse du supermarché, à l'autre bout de la chaîne les producteurs touchent de moins en moins en vendant leurs produits à Cora, Carrefour ou Leclerc. Ces grandes enseignes de la distribution sont regroupées en cinq centrales d'achat, dont les 400 plates-formes d'approvisionnement alimentent à peu près tous les supermarchés du pays. Elles mettent en concurrence les 600 000 producteurs (dont beaucoup se regroupent dans des coopératives).

Un peu partout, les agriculteurs ont évoqué les pommes qu'on leur achète à 0,30 euro le kilo et qui se retrouvent en rayon à 2 euros, ou les

caisses de salades achetées à 0,14 euro et vendues à 0,75 euro. A cela s'ajoute le système dit des « marges arrière ». Après la vente, en fin d'année par exemple, le producteur doit faire à la centrale d'achat une ristourne. Celle-ci est passée de 2 % il y a quelques années à 50 % aujourd'hui sur certains types d'articles. De précédents mouvements d'agriculteurs avaient obtenu l'interdiction de cette pratique, mais elle se perpétue sans aucun contrôle.

Soumis à cette pression des centrales d'achat qui tirent sans arrêt les prix vers le bas, les petits producteurs ont de plus en plus de mal à vivre du fruit de leur travail, même si, par ailleurs, les gros agriculteurs se débrouillent pour tirer leur épingle du jeu et utilisent la situation des moins favorisés pour augmenter leurs marges. Quant aux consommateurs, ils ne voient pas les prix baisser sur les étals des grandes surfa-

ces. L'année écoulée, le passage à l'euro a même été l'occasion d'une visible flambée des prix dans les supermarchés, tandis que les prix payés aux producteurs baissaient sur la même période, de 25 % par exemple sur les volailles ou de 5 % sur le lait.

C'est à cette dictature que se résume ce qu'on appelle « la loi du marché », et dont on nous dit qu'elle est le système le plus harmonieux possible. Les petits producteurs sont escroqués sur le fruit de leur travail, tandis que les consommateurs doivent payer au prix fort le contenu de leur Caddie. Les dynasties de la grande distribution font leur beurre, et les familles Mulliez, propriétaire d'Auchan, ou ceux qui contrôlent Carrefour et Champion, et les autres caracolent chaque année dans le palmarès des premières fortunes françaises.

Daniel MESCLA

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

### LUTTE OUVRIÈRE

Adresser toute correspondance à:  
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron  
6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France)  
c/o Editions d'Avron  
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 64

### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)  
Union Communiste Internationaliste : <http://www.union-communiste.org>  
E-mail : [contact@union-communiste.org](mailto:contact@union-communiste.org)

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recevoir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
COMPLÈMENT D'ADRESSE : .....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 26 novembre 2002

# Après le 26 novembre POUR UNE RIPOSTE D'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS !

■ Les manifestations du 26 novembre des cheminots, rejoints par un grand nombre de travailleurs d'autres secteurs publics, ont mobilisé des dizaines de milliers de travailleurs à Paris et en province. Là où les fédérations syndicales avaient appelé à la grève, comme à France Télécom ou à La Poste, la grève a été largement suivie. Après la manifestation d'EDF et de GDF le 3 octobre, la journée d'hier a témoigné des inquiétudes et du mécontentement des travailleurs du service public face aux menaces qui pèsent sur leurs retraites, sur leurs salaires et sur l'emploi.

Même si l'action des chauffeurs routiers a tourné court, elle témoigne du même mécontentement. Les routiers en ont assez des journées de travail longues et harassantes pour un salaire voisin du Smic. Le gouvernement a fait donner contre eux les CRS et la gendarmerie, dont la menace de retirer les permis de conduire s'est ajoutée à la dérobade de certains syndicats.

Oui, les deux journées qui se sont succédé ont montré que, travailleurs du public et du privé, nous avons les mêmes raisons de nous défendre. Mais elles ont montré aussi que nous avons intérêt à le faire ensemble.

Une véritable campagne de mensonges est menée pour tenter d'opposer les travailleurs du service public à ceux du privé et, à l'intérieur, les corporations les unes aux autres. Mais c'est un mensonge intéressé

parce que le patronat comme le gouvernement savent que le rapport des forces leur est d'autant plus favorable que les travailleurs se défendent séparément.

Le gouvernement et le patronat, eux, mènent une offensive concertée contre les intérêts du monde du travail.

Ils s'en prennent à l'emploi. Dans les entreprises privées, se multiplient les plans de licenciements collectifs. Dans les services publics, on supprime des emplois alors même que les hôpitaux, comme La Poste et l'Éducation nationale, manquent cruellement de personnel.

Dans le public comme dans le privé, les salaires sont insuffisants et les contrats précaires mal payés se multiplient.

Ils s'en prennent à la retraite de tous. Les travailleurs du privé ne doivent pas se faire d'illusions : si le gouvernement parvient à aligner la durée de cotisation sur les 40 ans imposés au privé par Balladur, il ne s'arrêtera pas là. Il cherchera à faire cotiser tout le monde et plus longtemps - 42 ans, voire 45 - pour une retraite de plus en plus misérable. Pas plus de 37 ans et demi de cotisation, ni dans le public, ni dans le privé ! Voilà ce qu'il faut pour rétablir l'égalité et voilà ce qui doit être l'objectif commun !

Ils veulent rétablir, au détriment des salariés, l'équilibre de la Sécurité sociale, mis à mal par les exonérations consenties aux patrons, en diminuant les remboursements.

A ce plan de combat au profit du grand

patronat, il est indispensable d'opposer un plan de mobilisation du monde du travail.

Bien sûr, la riposte généralisée du monde du travail ne se décrète pas. Mais elle devrait se préparer au grand jour. Chaque action, chaque journée de grève ou de manifestation, devrait annoncer les suivantes. Mais aussi bien la journée de mobilisation dans le service public que l'action des routiers montrent que ce n'est pas cette préoccupation qui guide les centrales syndicales. Lorsqu'elles se divisent entre elles, ce n'est pas sur la meilleure façon de préparer les luttes futures mais en fonction des élections prud'homales qui viennent. Et lorsqu'elles sont unies, c'est sur les positions des plus inertes.

Comme bien souvent dans le passé, c'est l'action des travailleurs eux-mêmes qui devra les mettre d'accord. La journée du 26 novembre, après celle du 3 octobre, aura montré que les travailleurs répondent « présent » lorsqu'on les appelle à l'action.

Alors, malgré l'attitude timorée des centrales syndicales, malgré la dispersion, il faudra se saisir de toutes les propositions d'action à venir pour qu'elles marchent et s'élargissent. Le gouvernement se vante de sa détermination face aux travailleurs. Il faut que les travailleurs montrent une détermination supérieure pour bloquer l'offensive.

C'est de nos conditions d'existence, de nos vies, qu'il s'agit.

Arlette LAGUILLER

## LA GRÈVE, POUR TOUS

C'est au nom de la défense de l'intérêt général, de la défense de l'ordre public et de la liberté que le duo Raffarin-Sarkozy s'en prend à ceux qui tentent de se faire entendre par la grève et des manifestations.

Dernière cible, les routiers, accusés d'empêcher les autres de circuler en organisant des barrages. Et certains, y compris dans les milieux populaires, reprennent ces arguments. On entend même dire que les routiers n'auraient qu'à manifester contre leurs patrons, sur leur lieu de travail. Sauf que leur lieu de travail, c'est justement la route. Sauf aussi qu'en revendiquant de meilleures conditions de travail, des horaires raisonnables, ils agissent aussi pour la sécurité de tous. Sauf encore qu'ils interpellent non seulement leurs patrons, mais aussi le gouvernement pour qu'il impose à l'ensemble de leurs patrons une

réglementation plus rigoureuse, à commencer par le respect de la réglementation existante.

Leur enlever le droit de se montrer serait leur enlever toute possibilité de se faire entendre. Alors, ne faudrait-il pas dialoguer, demandent certains, qui se gardent bien de citer des cas où un tel dialogue aurait fonctionné dans l'intérêt des deux parties. Mais dans les rapports entre salariés et patrons, les interlocuteurs ne sont pas à égalité. Les patrons disent, ils ne s'en privent pas : « C'est à prendre ou à laisser, sinon c'est la porte ». Pourquoi les salariés ne pourraient-ils pas, eux aussi, user du fait que les patrons ont besoin de leur travail pour obtenir des améliorations à leur sort ?

Mais les grèves lésent des gens qui « n'y sont pour rien », les usagers, qui sont aussi bien souvent des salariés, entend-on dire. C'est vrai. Mais il ne faudrait pas oublier qu'une grève

touche en premier lieu les grévistes eux-mêmes, qui font le choix de perdre une fraction, parfois importante, de leur salaire pour qu'on les entende. Y compris dans la fonction publique et assimilée, où l'on retient les jours de grève, contrairement à une légende délibérément cultivée. Ce n'est donc jamais de gaîté de cœur, ni pour un oui ou un non, que les salariés font grève.

Alors, plutôt que de montrer du doigt les grévistes, mieux vaudrait s'en prendre à ceux qui ont poussé des salariés à faire le choix de la grève. Et dire que ce serait les syndicats qui en décideraient est une absurdité méprisante, qui supposerait que les syndicats disposent d'un pouvoir qu'ils n'ont pas, et que ceux qui se mettent en grève seraient des moutons sans cervelle.

Et puis, voit-on les gens qui critiquent les grévistes s'insur-

ger de la même façon lorsque, en licenciant des milliers de travailleurs, des patrons font le choix d'appauvrir toute une région ? Pourtant dans ce cas, il y a bien plus encore de gens qui en pâtissent, pendant bien plus longtemps, et qui n'y sont, eux non plus, pour rien. D'abord les proches des licenciés, mais aussi les commerçants et autres catégories qui perdent parfois d'un coup leur clientèle

Sarkozy ne perd pas une occasion de se présenter comme le rempart de la liberté de tous. C'est à ce titre qu'il a envoyé les gendarmes contre les barrages que les routiers s'approprièrent à organiser, qu'il les a menacés de leur retirer leur permis de conduire, c'est-à-dire de les priver de leur travail, qu'il a fait interpellé sept syndicalistes routiers : décidément, après la condamnation de José Bové, celle d'un militant CGT de Cherbourg, on banalise un peu

plus les mesures judiciaires et policières contre les syndicalistes. Mais où l'a-t-on vu, lui ou ses prédécesseurs, demander que l'on intervienne contre des patrons qui ne respectent pas le droit du travail, qui sont, au su et au vu de tous, en permanence hors les lois, sans parler de ceux qui, comme le Pdg de TotalFinaElf, ont provoqué la mort de travailleurs et la destruction d'une partie de Toulouse, peu après avoir été responsable de la pollution de la côte atlantique ? Et pourtant, là aussi, cela créait une gêne certaine à beaucoup de gens qui « n'y étaient pour rien ».

Ne nous y trompons pas, ce n'est pas la liberté de tous que défend le gouvernement, c'est la liberté des Desmarest et de leurs semblables de s'en prendre à la liberté de la population laborieuse.

Jean-Pierre VIAL



# UN AVERTISSEMENT QUE GOUVERNANTS ET PATRONS FERAIENT BIEN D'ENTENDRE



Lutte Ouvrière et Arlette Laguiller venus apporter leur soutien à la manifestation parisienne.

La journée d'actions et de manifestations du 26 novembre a été un succès. A Paris, les cheminots en particulier étaient venus très nombreux, rejoints par des travailleurs de France Télécom, d'Air France, de La Poste, des Hôpitaux, etc. Les régions étaient représentées, constituant des groupes parfois importants venus de Lyon, de Tours, de Marseille, etc. A cela s'ajoutaient, dans toutes les grandes villes du pays, d'autres manifestations rassemblant des milliers de salariés, exprimant leur refus de laisser le gouvernement s'en prendre à leurs retraites et à leur statut.

Cette réussite a été assurée en grande partie grâce à la volonté de militants syndicaux et de travailleurs du rang qui, malgré les réticences – pour ne pas dire plus – des directions syndicales, ont pesé pour organiser dans un certain nombre d'endroits des arrêts de travail (avec parfois des piquets de grève), des départs groupés, des rassemblements, afin d'entraîner le plus grand nombre possible aux manifestations.

Des cheminots qui n'avaient pas manifesté depuis l'hiver 1995 étaient là, constatant que Raffarin n'a pas l'intention de procéder comme Juppé et disant : « Il est malin, il croit nous avoir en douce, mais on ne se laissera pas faire ».

L'accent était mis par l'ensemble des fédérations syndicales cheminotes et autres sur « la défense du service public ». Mais concrètement, ce

qui préoccupe les travailleurs du service public, ce sont les attaques en cours ou en préparation contre leurs emplois, leurs salaires, contre leurs retraites. Et cela avec l'appui d'une campagne insistante auprès de l'opinion publique contre ces « privilégiés » que seraient les fonctionnaires et assimilés. « 37 ans et demi pour tous ! » slogan bien repris dans la manifestation parisienne. Car qu'est-ce qui interdit, pour qui veut rétablir l'égalité, d'aligner les retraites du privé sur celles du public, sinon la volonté du gouvernement et du patronat ?

La « défense du service public », cela passe par la défense des revendications des salariés, dont les intérêts coïncident avec ceux des usagers, salariés eux-mêmes qui peuvent vérifier quotidiennement la dégradation du service rendu.

Gouvernants et Medef se sont réjouis, comme l'avait fait Raffarin peu auparavant, de ce qui serait la dernière trouvaille : les manifestations sans grève. Mais c'est oublier un peu vite que pour tous les manifestants, cette journée avait valeur d'avertissement. Et même si certains dirigeants syndicaux voudraient peut-être l'oublier, tous les travailleurs, du service public comme du secteur privé d'ailleurs, se souviennent que leur véritable arme est la grève... et le mieux serait « tous ensemble, tous ensemble », comme le disait le slogan de 1995.

## Marseille

Près de 6000 personnes ont manifesté dans les rues de Marseille. Près de la moitié des travailleurs des Chèques postaux étaient en grève, grève également bien suivie à la RTM (Régie des transports marseillais), où il n'y eut pratiquement pas de bus et peu de métros, avec des interruptions nombreuses de circulation. L'attitude de Raffarin vis-à-vis des routiers était commentée par des manifestants, touchés et indignés.

## Bordeaux

Plusieurs milliers de travailleurs des services publics mais aussi du secteur privé ont défilé dans les rues. Les slogans dénonçaient les menaces contre les retraites et évoquaient la nécessité d'une lutte d'ensemble aux cris de « Public-Privé, c'est tous ensemble qu'il faut lutter, c'est tous ensemble qu'on va gagner ».

Les sans-papiers en lutte depuis plusieurs semaines s'étaient joints à la manifestation avec leur banderole : « Travailleurs français-immigrés, non à l'exploitation ».

Étaient également présents 500 étudiants, en lutte contre la réforme Lang qui doit se traduire, à terme, par le désengagement financier de l'État sous couvert de décentralisation. La conséquence sera la part croissante du financement des entreprises privées en échange d'un droit de contrôle dans le type de formations dispensées, ce que refusent les étudiants.

## Toulouse

Près de 5000 personnes ont manifesté à Toulouse pour la défense des retraites, les salaires, l'emploi et la défense du service public. Sans les cheminots qui n'étaient pas appelés à la grève mais qui manifestaient à Paris, les gros cortèges étaient ceux des grévistes de La Poste, de France Télécom mais aussi de l'Éducation nationale et d'Air France. Des slogans sur la nécessité d'une riposte ensemble, du secteur public et du secteur privé, sur des objectifs communs, étaient repris. Un cortège de surveillants et d'emplois-jeunes de l'Éducation nationale, menacés de suppression de leur poste, était là ainsi que des étudiants de la Faculté du Mirail en grève contre les conséquences de la décentralisation.

## Limoges

Un millier de manifestants ont défilé dans les rues de la ville, c'est-à-dire un cortège nombreux qui a regonflé tous les participants venus des Télécoms, de La Poste, des hôpitaux mais aussi de l'EDF.

## Angers

Près de 3000 personnes dans les rues d'Angers, cela ne s'était pas vu depuis bien longtemps, pour la défense des services publics, mais aussi pour la défense des emplois dans la métallurgie angevine où près de 1000 licenciements sont envisagés.

Les syndicats FO, CGT, FSU, SUD et CFTC de tous les

services publics avaient appelé à la grève. Celle-ci a été bien suivie avec des taux de grévistes allant de 30 % dans la Santé ou l'Éducation nationale à plus de 70 % à La Poste.

Plusieurs centaines de salariés du privé, en particulier de la métallurgie, ont participé à la manifestation, sous le signe de la nécessaire unité Public-Privé pour l'emploi, les retraites et la défense des services publics. Les cortèges de chaque syndicat et de chaque catégorie ont fini par fusionner, illustrant la volonté de lutter tous ensemble exprimée par la plupart des manifestants. Comme cela s'est dit dans les diverses assemblées générales qui se sont tenues, beaucoup sont conscients qu'il ne s'agit que d'une première étape pour aller vers un mouvement du même type qu'en décembre 1995.

L'intervention faite par un camarade de la métallurgie devant la préfecture a été particulièrement applaudie, illustrant la volonté d'une bonne partie des manifestants de dépasser les clivages catégoriels. Cette volonté d'unifier les luttes était le trait dominant de cette journée et c'est réconfortant.

## Tours

1500 personnes ont manifesté dans les rues de Tours, réparties dans les cortèges de FO, de SUD et de la CGT, ce dernier syndicat constituant à lui seul environ la moitié de la manifestation.

Les dirigeants des trois syndicats se sont montrés plus préoccupés par l'importance respective de leurs cortèges que

par l'ampleur générale de la mobilisation. Ainsi les manifestants d'un même secteur étaient généralement partagés entre deux, voire trois cortèges. Il en allait ainsi du CHU, où 1100 grévistes étaient recensés, ce qui est pour Tours un chiffre important. Six cents de ces grévistes ayant été « assignés », il y a tout de même eu quelque 300 hospitaliers de toutes catégories à la manifestation.

Les municipaux de Tours, en grève pour la journée à l'appel de la CGT et de FO, étaient plus de 200 dans la manifestation, tandis que les postiers, en grève, étaient également bien représentés.

Par ailleurs environ 200 à 300 cheminots des établissements de Tours et Saint-Pierre-des-Corps sont allés manifester à Paris.

## Grenoble

La manifestation de Grenoble était appelée par FO, l'UD-CGT, la FSU et SUD. Mais l'UD-CGT et la FSU avaient simplement appelé à la manifestation depuis la semaine passée et déposé un préavis de grève, sans appeler à faire grève. Certains syndicats CGT y avaient cependant appelé clairement (Equipement, Territoriaux de Grenoble, Trésor, La Poste, les Impôts, le CHS de Saint-Egrève...)

La manifestation n'en a donc pas moins été un succès, ressenti comme tel, avec 2400 personnes et, en tête de la manifestation, le personnel en grève de FR3 Rhône-Alpes et les inspecteurs du permis de conduire, dans une ambiance assez dynamique. Dans les discussions, beaucoup disaient que si tous les syndicats de la fonction publique avaient clairement appelé à la grève, la mobilisation aurait été plus importante car le mécontentement est là. D'autres attendaient en tout cas une suite à cette journée.

## Nantes

A Nantes, la mobilisation a surtout touché La Poste, moins la distribution que le reste, et le secteur hospitalier, et moins les enseignants. La manifestation a regroupé 5000 personnes. Alors que la CFDT n'était pas là et que les cheminots défilaient à Paris, c'est un bon chiffre pour une première journée d'action.

## Lille

A Lille, c'est lundi 25 novembre, pour accueillir Raffarin venu discuter de la décentralisation, que deux manifestations étaient organisées. L'une à l'appel de l'Union régionale CGT a regroupé environ 1 500 personnes, l'autre à l'appel de la CFDT avec les Verts, ATTAC, etc., a réuni 500 personnes.

Mardi 26, une nouvelle manifestation des services publics (France Télécom, Orange, DDE, etc.) a regroupé 1 000 personnes. Une manifestation organisée à la « dernière minute », tandis qu'au CHU une partie du personnel faisait à nouveau grève, sans y participer.

# France Télécom UNE MOBILISATION RÉUSSIE

La grève appelée par l'ensemble des organisations syndicales CGT, CFDT, CFTC, FO et SUD a été largement suivie à France Télécom : la direction générale elle-même annonçait le chiffre de 44 % de grévistes dans l'après-midi du 26. Quand on sait que sont comptés comme non-grévistes tous les agents en congé, en maladie et même les agents en pré-retraite (sous prétexte que tous ces agents sont considérés comme actifs), cela donne une idée plus précise du nombre réel de grévistes qui étaient largement majoritaires.

Il faut dire que depuis des années, il ne s'est pas passé de mois sans que dans tous les services, des agents de France Télécom n'aient été confrontés aux restructurations, aux mobilités forcées, à devoir reconstruire leur vie, à devoir se promener presque avec leur paquetage sur le dos, car souvent, à peine arrivés sur un nouveau centre, il fallait repartir. Et chaque fois, c'était des suppressions

d'emplois à la clé.

Jusqu'à la dernière rentrée, des milliers et des milliers d'emplois ont été supprimés par le non-remplacement des départs en retraite ou congés de fin de carrière. Des agents ont été transférés vers des filiales, vers des centres d'appel qui naissent et meurent selon les fantaisies des directions, tout cela avec un seul objectif : tailler et tailler encore dans les effectifs.

Depuis le cinéma qui a accompagné le départ de Michel Bon, les attaques sont en train de prendre une tout autre ampleur. Et la direction comme le gouvernement, encouragés par une certaine passivité de la part du personnel dans le passé, ont cru qu'ils pouvaient maintenant passer la surmultipliée. On vient d'annoncer froidement au personnel que ce seront les 135 000 salariés du groupe France Télécom qui devront payer les dizaines de milliards d'euros jetés par les fenêtres dans la course au profit facile qui s'est menée sous la tutelle bienveillante du gouvernement précédent, dit de gauche.

A peine arrivé, le nouveau

PDG Thierry Breton a commencé à licencier des employés en ne renouvelant pas les contrats à durée déterminée ou en mettant fin à ceux des intérimaires ou des vacataires. Et ces derniers jours, par des fuites à la presse, dont on peut penser qu'elles sont largement organisées par la direction elle-même, on essaye de conditionner l'ensemble du personnel pour s'en prendre maintenant à tous ceux qui restent. Des révélations du *Parisien* sur la création d'un Etablissement public spécifique dans lequel seraient affectés tous les fonctionnaires de France Télécom (110 000 sur 135 000) n'ont qu'un seul but : créer une division, une fracture entre ceux qui ont encore le statut de fonctionnaire et ceux qui ont le statut de droit commun. Cette division vise bien sûr à pouvoir taper encore plus sur tout le monde, en donnant la possibilité à la direction d'avoir du personnel plus flexible, plus mobile !

Ce qu'elle voudrait, ce sont des salariés qui accepteraient de travailler comme des fous et de faire le boulot de trois en étant payés la moitié d'un salaire ! Il suffit de voir ce qui se fait dans

les centres d'appels ou sur les plates-formes et avec quelle considération on y traite ceux qui doivent essayer d'y survivre.

C'est l'État, le gouvernement qui ont décidé de faire le sale boulot des réductions massives d'emplois et de s'en prendre aux conditions de travail, aux retraites, aux salaires, au droit de pouvoir partir en préretraite méritée. Ce n'est pas cet État actionnaire, qu'il ait 60, 40 ou 50 % du capital, qui protégera quelque agent de France Télécom que ce soit, pas plus qu'il ne les a protégés précédemment en organisant lui-même sa privatisation. C'est lui qui aujourd'hui mène l'attaque.

Pour faire reculer la direction, le gouvernement, il va falloir que le personnel se batte, en commençant par montrer que toutes les manœuvres de division, ça ne marche pas.

La participation nombreuse du personnel à la grève du 26 novembre est un premier pas. Il ne faut pas s'arrêter à cette journée, mais s'appuyer sur son résultat pour amplifier encore la mobilisation.

Correspondant LO

### Les ex-ministres remis à leur place

Il fallait une bonne dose de culot, à moins que ce soit de la naïveté, aux ex-ministres socialistes pour croire qu'ils seraient accueillis à bras ouverts par les manifestants.

L'accueil que ces derniers ont réservé à Ségolène Royal, Daniel Vaillant et Elisabeth Guigou, l'ancienne ministre de l'Emploi, dont la droite se félicite aujourd'hui ouvertement de n'avoir qu'à poursuivre la politique qu'elle a initiée contre les travailleurs, a dû les ramener rapidement à la réalité : pris à partie en tête de cortège, où ils avaient peut-être l'intention de se montrer, les trois ministres ont dû être protégés puis évacués de la manifestation par le service d'ordre afin d'échapper aux quolibets et aux interpellations des participants.

Des manifestants étaient outrés par la présence de ces ministres socialistes qui, quand ils étaient au gouvernement, avaient œuvré à la privatisation et à la dégradation des services publics, sans parler de la loi Aubry sur les 35 heures avec sa flexibilité à tout crin, les licenciements contre lesquels pas un petit doigt n'avait été levé, le développement de la précarité du travail, le blocage des salaires.

Le Parti Socialiste s'est déconsidéré aux yeux des travailleurs par la politique qu'il a menée au gouvernement pendant cinq ans. Des manifestants tenaient à le lui dire vertement, en même temps qu'ils criaient leur refus des mesures du gouvernement Chirac-Raffarin.

## Dans le transport aérien

Les images retransmises par les chaînes de télévision le 26 novembre ont montré des aéroports quasi déserts et des passagers attendant un vol. Cela peut sembler paradoxal, mais cette situation a d'abord été le résultat de la mise en place, par l'administration, d'un... service minimum.

### Chez les « aigilleurs du ciel »...

En effet, échaudée par de précédentes grèves du contrôle aérien, dont elles avaient sous-estimé l'ampleur, et s'attendant cette fois encore à un fort mouvement, les autorités avaient pris les devants en appliquant une procédure obligeant à assurer un trafic minimum. Ce dispositif anti-grève, il faut le rappeler, a été décidé en 1984, lors du premier septennat de Mitterrand, par le ministre des Transports d'alors, et membre du Bureau politique du PCF, Charles Fiterman. Au terme de cette réquisition de fait, doivent être assurés 50 % des survols du territoire et un demi-millier de vols (outre les évacuations sanitaires, les vols gouvernementaux et la « continuité territoriale » avec la

Corse ou les DOM-TOM).

Du coup, ce 26 novembre, au lieu d'une moyenne quotidienne de 7000 vols, il y en a sans doute eu à peine 3000, même pas la moitié. Cela, bien que la mobilisation du personnel (sauf peut-être à Mulhouse, Marseille et Athis-Mons) n'ait pas été aussi forte que le craignaient les autorités. En effet, les aigilleurs du ciel semblent se réserver pour le mouvement prévu, la semaine prochaine, contre le projet dit de « ciel unique européen » qui se traduirait par un recul sur tous les plans (emploi, sécurité aérienne, démantèlement du service public, privatisation de certaines activités, etc.) pour les personnels et pour les usagers du transport aérien. C'est ce que voulait rappeler la banderole arborée par des aigilleurs du ciel CGT à la manifestation parisienne : « Le ciel n'est pas à vendre ».

### À Air France

La quasi-totalité des syndicats des personnels au sol d'Air France appelaient à débrayer, parfois à manifester, mais sans vraiment chercher à mobiliser (aux ateliers de Roissy, par

exemple, le seul tract appelant à la grève a été distribué la veille à la cantine). Quant aux syndicats de pilotes, hormis Alter, ils n'appelaient à rien. En outre, les contrôleurs aériens n'assurant qu'un service minimum, on a entendu dire, ici ou là, surtout en Escale (personnel des aéro-gares) : « Puisque les contrôleurs font grève, cela se verra... » Ce qui s'est vu aux ateliers d'Air France à Orly-Nord lors du rassemblement tenu au cours du débrayage d'une demi-journée auquel avaient appelé les syndicats, c'est qu'il y avait moins de monde que lors des récentes journées de grève et de manifestation contre la privatisation de la compagnie. De fait, ce rassemblement n'a guère dépassé le milieu syndicaliste. Il est vrai que des travailleurs avaient préféré faire grève en restant chez eux et que certains sont allés directement manifester à Paris.

À Toulouse, il y a eu une bonne participation des salariés locaux d'Air France, venus manifester à une centaine, essentiellement de la DM (ouvriers et techniciens de maintenance).

Pierre LAFFITTE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Succès du 26 novembre MAINTENANT LA SUITE

Manifestation d'envergure à Paris, mais aussi dans nombre d'autres villes, grèves dans certains secteurs des transports aériens ou urbains, de La Poste, de la Santé ou de l'Éducation nationale : voilà donc – après d'autres, dont celle du 3 octobre de l'EDF-GDF – une nouvelle « journée d'action » réussie.

Réussie ? Comme expression de l'inquiétude et du mécontentement, voire de la détermination de larges fractions de travailleurs, certainement. Pour ce qui est d'obtenir satisfaction à nos revendications essentielles, c'est évidemment une autre histoire.

Chacun comprend bien, et les manifestants d'hier les tout premiers, qu'il ne suffira pas pour cela d'aller de journée d'action en journée d'action, autour d'une catégorie puis d'une autre. Qu'il faudra bien passer un cran et même plusieurs crans au-dessus. Que « tous ensemble », il faudra un jour ou l'autre en faire d'un slogan une réalité.

Ce début de semaine suffirait d'ailleurs, s'il en était encore besoin, à démontrer la nécessité de ce mouvement d'ensemble. Qu'est-ce qui a donc fait, pour une part au moins, le succès de ce 26 novembre sinon que, s'appuyant sur la manifestation nationale des cheminots, d'autres secteurs du public s'y sont joints, ont manifesté un peu partout dans le pays ou même ont fait grève ? Et qu'est-ce qui, ajouté au lâchage de certains de leurs syndicats, a mis les routiers en position de faiblesse pour affronter les CRS venus casser leurs barrages, sinon qu'ils se sont retrouvés seuls ? Peut-on imaginer les sbires de Sarkozy osant les menacer de leur enlever leur permis de conduire au milieu d'une grève générale de tous les salariés ?

Toutes les revendications essentielles des différentes catégories du monde du travail sont aujourd'hui absolument liées :

– défendre les services publics c'est imposer l'embauche de centaines de milliers de chômeurs ou de précaires, c'est donc s'attaquer au chômage et aux licenciements, déguisés ou ouverts, dans le public comme dans le privé ;

– il n'y aurait aucun prétendu problème des retraites, on pourrait au contraire revenir aux 37,5 années pour le privé, si les salaires étaient plus élevés et si tout le monde avait un travail ;

– et dans ce cas où des millions de salariés supplémentaires cotiseraient il n'y aurait pas non plus de trou de la Sécurité sociale, ni de menace sur les remboursements...

Oui, lutte contre la précarité et le chômage, interdiction des licenciements, augmentation des salaires, défense des retraites et des protections sociales forment un tout indissoluble.

Mais au fond qui en doute, quel travailleur conscient, quel militant syndical même, quelle que soit son appartenance ? Et lequel ne sait que le problème ce sont les directions syndicales qui s'ingénient à scinder, diviser, éparpiller les mouvements.

Et là aussi quelle leçon que ces derniers jours ! Avec FO qui appelle seule à la grève à la SNCF... et signe un accord bidon avec les patrons du transport routier, sabotant ainsi d'avance le mouvement des chauffeurs. Avec la CGT ou la CFDT qui lancent le mouvement chez les routiers... mais font pression sur les syndicats cheminots pour qu'il n'y ait surtout pas de grève le 26 novembre. Et chacun évidemment, les Blondel, Thibault et autres Chérèque de se lancer à la tête leurs méfaits réciproques. Facile, ils en ont tous à se reprocher. Mais est-ce ainsi, en se partageant les mauvais rôles, que les confédérations syndicales préparent la contre-offensive aux attaques tous azimuts des patrons et du gouvernement ?

Le succès d'une journée comme celle d'hier exige au contraire que dès aujourd'hui une suite soit envisagée et mise sur pied. Le gouvernement a déjà son plan pour qu'au bout du semestre prochain le système des retraites soit torpillé. Les travailleurs doivent avoir le leur pour aller vers le mouvement d'ensemble pour l'ensemble de leur revendications.

Mais finalement ce sont ceux qui luttent et qui font grève, nous, travailleurs et militants de toute appartenance, qui avons la force de mettre les directions syndicales d'accord... ou de nous passer de celles qui tournent le dos à nos intérêts. Ce ne serait pas la première grève générale de l'histoire qui éclaterait contre la volonté de directions traîtres.

**Editorial des bulletins d'entreprises  
« l'Étincelle » de la minorité du  
mardi 26 novembre 2002**

**Convergences Révolutionnaires n° 24 (novembre-décembre 2002),  
bimestriel édité par la Fraction**

Un dossier sur les trusts pétroliers qui saignent la planète.  
Des articles sur le projet du gouvernement pour une décentralisation au service des patrons, et celui du Medef pour torpiller le droit du travail ; l'Argentine en chute libre.

Un échange de points de vue avec Débat Militant (LCR) sur l'unité des révolutionnaires.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP233 – 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de Convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

# Saint-Denis (région parisienne) LA POLICE DÉLOGE DES SANS-PAPIERS

**Vendredi 21 novembre, des sans-papiers de la coordination de la Seine-Saint-Denis avaient décidé à nouveau d'occuper l'ancienne gendarmerie qu'ils avaient déjà occupée pendant l'hiver 2001. Ils en ont été expulsés violemment à 1 heure du matin, à la demande de la municipalité et avec le soutien du député-maire communiste, Braouzec. Deux personnes ont été blessées lors de cette intervention.**

Depuis l'occupation de la basilique en août dernier, rien n'a changé, malgré les belles paroles du ministre Sarkozy, qui avait déclaré avoir demandé aux préfets de montrer un peu plus d'humanité et de souplesse dans l'examen des dossiers. Une déclaration destinée avant tout à la presse et à l'opinion, car dans les faits, la situation reste toujours bloquée. Alors que la loi stipule maintenant qu'un sans-papiers qui peut faire la preuve de 10 ans de présence en France doit être automatiquement régularisé, les préfetures multiplient les refus, demandant toujours plus de preuves afin de rejeter les dossiers.

Dans ces conditions, les sans-papiers qu'on lanternne ont voulu à nouveau attirer l'attention sur leur situation. Ils ont été d'autant plus surpris et choqués de voir que la municipalité qui les soutenait depuis des

années leur avait envoyé la police pour les déloger.

La municipalité prétend pour se justifier, bien laborieusement, que ce mouvement était minoritaire, mais que sur le fond elle continue à soutenir le mouvement des sans-papiers. Argument fallacieux car ceux qui combattent réellement dans ce mouvement sont minoritaires, et ceux qui décident d'actions de ce genre sont souvent peu nombreux au départ. L'occupation de la basilique avait démarré avec 70 personnes...

Et puis, de toute façon, ce n'est pas en faisant appel à la police que l'on aidera ce mouvement à prendre de l'ampleur. D'autant que le gouvernement multiplie les mesures contre les sans-papiers, en fermant par exemple le centre de Sangatte. Une telle attitude de la municipalité ne peut que contribuer à démoraliser les sans-papiers, apporter de l'eau au moulin de Sarkozy et se retourner en fait contre l'ensemble de la population laborieuse et contre ceux qui se reconnaissent dans les combats et les idéaux socialistes et communistes.

Pour notre part, à Lutte Ouvrière, nous dénonçons cette intervention policière, en solidarité totale avec le combat des sans-papiers.

## MANIFESTONS POUR LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS

Alors que des dizaines de milliers de sans-papiers ont fait récemment des demandes de régularisation et que des dizaines de milliers d'autres n'en finissent pas de se voir demander des compléments d'information sur des dossiers déposés souvent depuis fort longtemps, les préfets laissent traîner et le gouvernement malgré ses déclarations de bonnes intentions se garde bien d'accélérer les choses. Par contre, quand il s'est agi de fermer le centre de Sangatte, les décisions de Sarkozy ont vite été appliquées.

La situation qui est faite depuis des années aux sans-papiers est scandaleuse. C'est pourquoi Lutte Ouvrière appelle à participer à la manifestation nationale organisée par la Coordination nationale des sans-papiers qui partira

**Le 7 décembre à 14 heures  
à PARIS**

**Place du 18 juin 1940  
(angle de la rue de Rennes)  
Métro Montparnasse-Bienvenue**

# LA JUSTICE AU-DESSUS DE LA JUSTICE

Accusé du meurtre de sa patronne, condamné en 1994, après une enquête manifestement bâclée, à dix-huit années de prison, Omar Raddad, simple jardinier d'origine marocaine, n'a jamais cessé de clamer son innocence. Après une grâce partielle et sa libération dès 1996, il entendait être jugé à nouveau, comme la loi en prévoit la possibilité, pour faire reconnaître son innocence. Mais amener la justice, en la personne des magistrats de la Cour de cassation, à reconnaître que leurs pairs aient pu se tromper en envoyant peut-être un innocent derrière les barreaux, c'était trop demander. Même les éléments nouveaux présentés par les avocats d'Omar Raddad n'ont pas réussi à ébranler les certitudes, ou l'esprit de corps, de ces justiciers

L'histoire judiciaire n'est pourtant pas avare en affaires dans lesquelles les décisions de cette justice se sont révélées faus-

ses. Le sort de Patrick Dils l'atteste. Son témoignage, après des années de prison, aurait de quoi mettre mal à l'aise ceux qui l'ont condamné *au nom*, selon la formule rituelle, *du peuple français*. Il aurait pu semer le doute dans les esprits de ceux qui, imperturbables, ont répondu à Omar Raddad que cette justice à qui il demande des comptes ne se déjuge que très exceptionnellement, afin de ne pas perdre, dit-elle, sa majesté et son prestige.

On voudrait nous faire croire que cette justice-là est non seulement sereine mais juge en toute indépendance. Cela relève du conte de fées. Car ces juges ne sont pas indépendants de leur éducation, des idées dominantes, des préjugés de leur milieu. Patrick Dils et d'autres en ont subi les effets.

Alain VALLÈS



# LES RAISONS DU MÉCONTENTEMENT

**La grève des routiers qui devait commencer le 25 novembre n'a pas eu l'ampleur escomptée et ses organisateurs n'ont pu renouer avec le succès des mouvements précédents, notamment ceux de novembre 1996 et 1997. Il est vrai que le tandem Raffarin-Sarkozy avait, comme annoncé, mobilisé les gros moyens pour empêcher les barrages : pas moins de 23 escadrons de gendarmes mobiles, soit le quart des effectifs disponibles, et 20 compagnies de CRS, sans parler de la menace de retrait du permis de conduire pour les chauffeurs qui entraveraient la circulation.**

De nombreux patrons avaient également pris les devants, mettant d'office leurs chauffeurs en repos ou en RTT afin que leurs camions ne soient pas immobilisés, volontairement ou involontairement, par des barrages routiers. Enfin, en signant un accord de dernière minute avec les représentants

patronaux, quatre syndicats minoritaires (FO, CFTC, CGC et Autonomes) ont aussi contribué au torpillage de la grève.

Les routiers ont pourtant bien des raisons de manifester leur colère. En dépit de leur grève de 1997 et de Gayssot, ministre des Transports de l'époque, qui, pour obtenir l'arrêt du mouvement, s'était engagé à faire respecter de meilleures conditions de travail, celles-ci n'ont cessé de se dégrader. Poussés à toujours plus de productivité, soumis à la pression permanente des entreprises par l'intermédiaire de leur téléphone portable ou du positionnement par satellite, ils doivent faire face à des amplitudes d'horaires toujours plus importantes et rouler toujours plus vite. Les chiffres d'ailleurs le confirment : en dépit de la forte croissance du volume de marchandises transportées, les effectifs et le nombre de camions sont restés quasiment stables au cours des deux dernières décennies.

Parallèlement, les chauffeurs sont de plus en plus mal payés : les nouveaux embauchés gagnent un Smic au rabais, sans garantie de salaire, tandis

que d'autres avec de l'ancienneté arrivent à peine à 1 400 euros de salaire net pour 220 à 240 heures de travail par mois. Quant aux heures supplémentaires non payées, aux « temps d'attente » pour charger ou décharger reconvertis en « temps de repos » – et donc non payés –, aux heures de nuit non majorées, aux primes non versées, ce sont des pratiques qui se perpétuent et qui ramènent le taux horaire effectif bien en dessous du Smic.

Les représentants du patronat ainsi que les syndicats signataires de l'accord ont présenté l'octroi de 14 % d'augmentation moyenne des salaires sur trois ans comme une grande avancée. En réalité, comme le soulignent la CGT et la CFDT, cette mesure ne fait qu'entériner la volonté du patronat de

bloquer l'augmentation des salaires jusqu'en 2005 au niveau du Smic en s'appuyant sur la loi Fillon. Et les patrons continuent à ne pas vouloir entendre parler d'un 13<sup>e</sup> mois pour tous les salariés du transport, ni de prime de fin d'année. Pas plus qu'ils ne veulent revenir sur le délai de carence en cas de maladie, qui fait perdre cinq jours d'indemnité aux salariés concernés. De même, aucun engagement n'a été pris quant à la reconduction du système de préretraite à partir de 55 ans au-delà de 2003, pourtant pleinement justifié compte tenu de la pénibilité du travail.

En revanche, le patronat des transports routiers a profité du conflit pour faire entendre ses propres revendications auprès du gouvernement, sachant qu'il trouverait une oreille complai-

sante. Résultat, outre un relèvement de la détaxation du carburant, ce dernier s'apprête à accorder de nouveaux allègements de charges aux entreprises.

Il n'en demeure pas moins que, du côté des salariés, les raisons d'un nouveau conflit n'ont pas disparu. D'autant que de nouvelles dégradations sont à prévoir, du fait de la concurrence sauvage entre les entreprises de transports ainsi qu'avec l'application d'une nouvelle réglementation européenne prévoyant de repasser à 74 heures de conduite hebdomadaire (soit 110 heures de travail), au lieu des 56 heures du plafond actuel.

Roger MEYNIER



## VERS LES PAVILLONS DE COMPLAISANCE SUR LES CAMIONS ?

**A l'occasion du conflit des routiers, certains syndicats patronaux ont rappelé leur menace de délocalisation vers les pays d'Europe de l'Est. L'occasion leur en serait fournie par l'ouverture prévue de l'Union européenne à dix nouveaux États en 2004.**

A vrai dire, certains transporteurs allemands, néerlandais et britanniques principalement, n'ont pas attendu cette ouverture pour délocaliser leurs entreprises à l'Est, comme le célèbre Willi Betz, transporteur allemand, qui s'est taillé un empire en exploitant la main-d'œuvre sous-payée des pays de l'Europe de l'Est.

Selon *La Tribune*, « un employeur payera un conducteur bulgare 1 753 euros par mois, toutes charges et frais de déplacement compris, contre 3 810 euros pour un chauffeur français ». Et même employer des conducteurs allemands ou hollandais serait plus avantageux – de 20 % –

car, selon un syndicat patronal, « ces derniers gagnent tout autant mais coûtent moins cher car ils travaillent davantage et les charges sont moins élevées ».

Comme dans l'ensemble de l'économie, le patronat du transport cherche à délocaliser là où la main-d'œuvre – ainsi que les impôts – sont les moins chers. Bien sûr, des camions polonais ou hongrois, appartenant en réalité à des sociétés allemandes, hollandaises, françaises ou autres, et naviguant ainsi sous nationalité de complaisance, sont soumis lorsqu'ils roulent en France à la réglementation française sur le temps de conduite ainsi qu'au code de la route. Même si cette réglementation n'est pas toujours respectée, elle est tout de même plus contraignante que celle de certains pays comme l'Espagne ou même les Pays-Bas où les heures supplémentaires autorisées sont légion, sans parler de pays comme la Pologne où bien des routiers font des journées de 10 et même 14 heures !

Seulement, si les camions sont immatriculés en Pologne ou en Hongrie, par exemple, ils relèvent de la législation sociale et des salaires de ces pays. Et lorsqu'ils font du transport international, hors de France, ils doivent se contenter de respecter les règles de conduite des pays traversés. Donc il ne faudra pas s'étonner si au fil des années on voit en Europe occidentale de plus en plus de camions est-européens, exactement comme sur les océans on voit des navires des Bahamas ou du Liberia.

L'Union européenne, qui se targue d'harmoniser les lois, les règlements, les conditions de travail, etc., pourrait si elle le voulait imposer une législation préservant des conditions de travail correctes, qui ne mettraient en danger ni la santé ni la vie des routiers et... des autres usagers de la route.

En fait l'Union européenne semble s'orienter vers une semaine légale de 74 heures de conduite par semaine (plus les temps d'attente, de chargement, etc. !). Ce choix ahurissant malheureusement n'aurait rien d'étonnant. C'est l'ensemble du patronat, gros industriels, grande distribution, etc., c'est-à-dire les « donneurs d'ordres », qui bénéficie des tarifs avantageux du transport routier. Cela lui permet tout à la fois des transports à très bon marché et des économies de stockage, car les centaines de milliers de camions constituent autant d'entrepôts à roulettes. Tout ce monde fait pression, en donnant la préférence aux moins chers, sur les transporteurs routiers, et ces derniers font pression sur leurs salariés pour obtenir le maximum de travail dans le temps le plus court. Ajoutons que si le transport routier est tellement

avantageux, c'est aussi parce que c'est la collectivité qui finance, pour l'essentiel, les autoroutes, alors que, dans le cas des chemins de fer, la SNCF par exemple (aujourd'hui par le biais de RFF) doit financer non seulement le matériel roulant mais aussi les voies ferrées.

C'est ainsi que, pour plaire au grand patronat dans son ensemble, l'Union européenne et les États nationaux organisent de concert ce scandale permanent du transport routier. Et tout en acceptant de maintenir des horaires souvent déments, de tolérer des vitesses excessives (il faut bien que les livraisons arrivent aux dates prévues, même si c'est acrobatique !), les responsables de l'Union européenne ont le front de plaider pour la sécurité routière... qu'ils sacrifient délibérément.

André VICTOR

Espagne

# La catastrophe du « Prestige » COULE LA GALÈRE POUR QUE VOGUENT LES PROFITS

Chaque jour on en apprend un peu plus sur les circonstances qui ont entouré le naufrage du *Prestige* au large des côtes espagnoles de Galice, et chaque jour on en a un peu plus la nausée. *Amoco-Cadiz* en 1978, *Exxon-Valdes* en 1989, *Erika* en 1999, et maintenant *Prestige*... Eh oui, cela fait des dizaines d'années que les compagnies pétrolières se rappellent au fort mauvais souvenir des populations aux quatre coins de la Terre, sans que rien ne change.

Face à ces géants économiques que sont les compagnies pétrolières, que l'on retrouve toujours impliquées dans ces catastrophes, les États se gardent bien de prendre les mesures qui pourraient empêcher un tant soit peu les dites compagnies de laisser derrière elles un déluge noir de désolation.

Après le naufrage de l'*Erika* au large des côtes bretonnes, il y aura bientôt trois ans, l'Union européenne avait annoncé qu'elle prenait des dispositions pour que l'on ne revoie plus jamais cela. Eh bien, on a vu. Les mesures en question datent de 2000 mais, aussi limitées qu'elles soient, elles ne sont pas appliquées. Le *Prestige* qui, en août dernier, a été immobilisé par les autorités portuaires irlandaises qui y avaient relevé huit « déficiences », a pu reprendre la mer. Lors de son dernier voyage, malgré son grand âge et bien qu'il s'agisse d'un navire pétrolier dangereux car très ancien, il n'a été contrôlé dans aucun des ports des eaux de l'Union européenne où il a croisé. Il l'a encore moins été là d'où il arrivait, en Lettonie – pays candidat à l'entrée dans l'Union européenne censé appliquer les contrôles en question, mais dont l'une des premières sources de revenus est d'écouler, à moindre coût et en évitant les contrôles, toutes sortes d'exportations russes, tel le fioul transporté par le *Prestige*.

Bien sûr, on retrouve là tous

les ingrédients de ce genre de trafics : un navire sous pavillon de complaisance (celui des Bahamas) ; une société propriétaire basée au Liberia ; un armateur libérien ; un affrètement russe ; une société de négoce, Crown Ressources, dont les traces passent par les îles Vierges, Gibraltar et le canton suisse de Zoug – bel échantillonnage de « paradis fiscaux » – pour remonter à un groupe financier russe. Celui-ci, le groupe Alfa, est contrôlé par un ami du président Poutine qui, grâce à de tels appuis, a fait main basse sur TNK (la compagnie pétrolière de Tioumen) dont il exporte la production en en détournant les

revenus... vers ces mêmes paradis fiscaux occidentaux.

Tout cela, ainsi que le rôle de courtiers internationaux britanniques et de banques occidentales qui se sucent largement au passage, toute la presse française en a parlé. Elle en parle d'autant plus librement que cela ressemble à un « polar » politico-mafieux, et surtout... qu'elle n'a pas un bœuf sur la langue, comme dans le cas de l'*Erika*, pourtant similaire à bien des égards, mais où il fallait mettre en cause la « respectable », elle, compagnie Total-FinaElf. Une compagnie, soit dit en passant, qui n'a toujours pas, pas plus que les sociétés d'assu-

rances, remboursé les dégâts commis voici trois ans !

Ceux-ci sont estimés à 189 millions d'euros, ceux du *Prestige* (dont la capacité était le double de celle de l'*Erika*) pourraient être dans une même proportion. Mais quand on lit dans la presse économique que le plafond de remboursement des assureurs ne devrait pas dépasser 38 millions d'euros (après avoir fait jouer pendant des années – c'est aussi fait pour ça – l'écheveau des sociétés écrans, des renvois de responsabilités entre elles et les diverses législations nationales qui les protègent), on sait déjà que les populations côtières de la Galice ne sont pas près de toucher quelque chose, et que, de toute façon, ce sera une misère.

La presse a annoncé qu'au sommet franco-espagnol de Malaga, le 26 novembre, Chirac et Aznar allaient prendre des mesures draconiennes. Ce devait être un sommet « anti-*Prestige* » ont dit certains journaux. S'il était des Galiciens pour le croire, ils auraient vite fait de déchanter. Chirac s'est dit « horrifié » en apprenant le naufrage du *Prestige*. Il ne l'avait sans doute pas été moins après celui de l'*Erika*. Mais cela n'empêche pas la France de

n'inspecter que 9,6 % des bateaux transitant par ses ports, au lieu de 25 % comme elle s'y était engagée. Par manque de personnel, disent les autorités. Comme si elles n'avaient pas su trouver des milliers de policiers supplémentaires quand Sarkozy-Chirac en ont eu besoin pour leur démagogie !

En fait, si les autorités françaises (comme celles de Grèce ou d'Angleterre, que la presse d'ici préfère montrer du doigt) n'ont aucun empressement à « rendre effectifs tout de suite » les contrôles, comme feint de le déplorer la commissaire européenne aux Transports, c'est que les intérêts en jeu – ceux des grandes compagnies pétrolières, des entreprises qu'elles approvisionnent, des banques qui leur sont liées, etc. – sont trop énormes.

C'est d'ailleurs pour la même raison qu'en 1986, un certain... Chirac, alors Premier ministre, avait décidé de créer un pavillon de complaisance français, celui des îles Kerguelen, sous lequel ne doivent pas flotter que des navires au-dessus de tout soupçon.

Alors, à quand la prochaine catastrophe ?

P. L.

AFP



## L'intégration des États baltes et d'Europe centrale à l'OTAN ALLÉGEANCE AU CAMP IMPÉRIALISTE

Les 19 chefs d'État réunis à Prague pour le sommet de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) ont décidé d'intégrer dans ce pacte sept pays, pour la plupart issus de l'ancien bloc soviétique : la Slovaquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie et la Slovénie, issue de l'ex-Yougoslavie.

George W. Bush et lord Robertson, l'actuel secrétaire général de l'OTAN, ont qualifié ce sommet d'« historique ». Mais cet élargissement symbolise surtout la volonté d'allé-

geance de ces pays à l'impérialisme et aux États-Unis.

A sa création en 1949, en pleine guerre froide, l'Alliance atlantique, pacte militaire entre les principales puissances capitalistes, était le bras armé de l'impérialisme sous la houlette des États-Unis. Présentée comme le bouclier militaire face à l'ex-URSS, l'OTAN permettait à l'impérialisme américain d'avoir des troupes sur le pied de guerre sur le sol européen.

Mais plus de dix ans après la chute du mur de Berlin et l'éclatement de l'URSS, quelle

est aujourd'hui la portée historique de cette alliance ? Le pacte de Varsovie, alliance militaire entre les pays du bloc soviétique, réplique à l'est de l'OTAN, s'est dissous en 1991, à Prague justement.

La Russie de Poutine n'est formellement pas membre de l'OTAN, mais sa participation est envisagée. Elle a d'ailleurs soutenu la dernière intervention de l'OTAN, au Kosovo, comme d'autres.

Alors alliance militaire, mais contre qui ? En fait, cet élargissement de l'OTAN est surtout une démonstration de

vassalité à l'impérialisme des dirigeants de ces pays, qui frétille d'aise à l'idée d'intégrer le camp des maîtres du monde. Mais pour cela il leur faudra accroître leur budget militaire (la Hongrie s'est fait taper sur les doigts pour ne pas l'avoir suffisamment fait). Ils auront alors le droit de fournir des détachements militaires pour les opérations de maintien de l'ordre de l'impérialisme au quatre coins du monde.

Les peuples de ces pays, eux, n'ont rien à attendre de bon de cette « promotion ».

Christian BERNAC



**Irak**

# LA GUERRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES CONTINUE

**A peine les inspecteurs de l'ONU ont-ils commencé à s'installer à Bagdad qu'à Washington les représentants de Bush ont trouvé une nouvelle occasion de faire monter les enchères, en prenant l'offensive sur le front des sanctions économiques.**

Car il faut rappeler que, derrière les menaces actuelles de Bush, se poursuit une guerre larvée vieille de douze ans faite, en particulier, de sanctions économiques drastiques. Ces sanctions ont paralysé une économie irakienne déjà ruinée par les destructions de la guerre Iran-Irak, puis celles de la guerre du Golfe. Non seulement elles ont interdit à l'Irak de reconstruire ses infrastructures, y compris dans des domaines aussi vitaux pour la population que la fourniture d'eau potable ou d'électricité, mais elles ont privé cette population de produits de première nécessité, dont des médicaments et même des produits alimentaires de consommation courante.

En douze ans, ces sanctions auront fait bien plus de victimes dans la population civile, et en particulier parmi les enfants en bas âge, que n'en

avaient fait les bombes de la guerre du Golfe. Et c'est cette ONU, que l'on présente aujourd'hui comme garante de la légitimité de toute action militaire future contre l'Irak, qui a été et continue à être le maître d'œuvre de ces sanctions qui ont déjà fait tant de victimes.

Depuis 1996, ces sanctions sont exercées dans le cadre d'un programme hypocritement « humanitaire » intitulé « pétrole contre nourriture ». Ce programme autorise l'Irak à exporter – sous un contrôle étroit quand même – une partie de sa production en pétrole brut, sans limite de quantité depuis 1999. Les recettes de ces ventes sont alors transférées sur un compte de l'agence new-yorkaise de la Banque Nationale de Paris, géré par des fonctionnaires de l'ONU.

Un quart de ces recettes vont au financement des réparations de guerre imposées à l'Irak au lendemain de la guerre du Golfe, en particulier au profit du Koweït. Trois pour cent vont aux frais de fonctionnement de l'ONU, dont les salaires des quelques 4 400 personnes employées à la gestion de ce programme et même les frais des inspecteurs de l'ONU. Enfin les 72 % restant servent au paiement d'importations irakiennes, avec une res-

triction quand même : seuls les deux tiers de ce montant sont alloués à Bagdad, le reste étant géré conjointement par les administrations autonomes des territoires kurdes du Nord irakien et les délégués locaux de l'ONU.

Seulement, cela ne veut pas dire pour autant que l'Irak est libre d'importer ce qu'il veut. C'est ainsi qu'après la révélation du blocage scandaleux, sans aucun motif, de toute une série de commandes de produits de première nécessité par la bureaucratie onusienne, une procédure dite « rapide » a dû être mise en place cette année pour de tels produits.

Il reste que la liste des produits dont l'importation par l'Irak est autorisée reste sujette à de nombreuses limitations. En particulier, ils ne doivent pas être à « double emploi », à la fois civil et militaire. C'est ainsi que des produits aussi courants que les pompes à eau (indispensables pour les stations de pompage et les usines de retraitement des eaux), ou des molécules utilisées dans la fabrication de médicaments de base, sont bannis.

Et du coup cette liste des produits interdits peut devenir le prétexte à de multiples surenchères. C'est ce qu'on a vu le 25 novembre au Conseil de sécurité de l'ONU, lorsque les représentants américains ont exigé que soient également bannis un certain nombre de produits stratégiques selon eux, tels que l'Atropine, un antidote à certains gaz neurotoxiques, et le Cipro, un antibiotique utilisé dans la lutte contre l'anthrax.

Il y a quelques semaines, Washington était intervenu publiquement auprès du gouvernement turc pour que soit mis fin à des achats clandestins, via la Turquie, d'équipements de protection contre les armes chimiques et bactériologiques. Aujourd'hui, les dirigeants américains interviennent dans le même sens auprès de l'ONU. De toute évidence, qu'ils aient décidé ou non de passer aux actes, ils continuent à préparer leur sale guerre. Et ils ne prennent même pas la peine de cacher leur intention d'utiliser contre la population irakienne ces mêmes « armes de destruction massive » dont ils entendent interdire la possession à l'Irak.

F. R.



Église évangélique brûlée à Kaduna.

## Miss Monde au Nigeria

# LA PROVOCATION TOURNE À LA TRAGÉDIE

Au Nigeria, à Kaduna, dans le nord du pays, des émeutes ont fait plus de 200 morts et un millier de blessés. C'est le résultat d'affrontements violents entre musulmans et chrétiens, mais aussi, semble-t-il, d'exécutions sommaires perpétrées par la police.

Ces affrontements font suite à la tentative d'organiser dans la capitale, Abuja, l'élection de Miss Monde : ce concours, organisé de surcroît en plein mois du ramadan, a été très vite qualifié d'obscène par les intégristes musulmans qui, de plus, se sont emparés du fait qu'un article du quotidien *This Day* a affirmé que Mahomet aurait sans doute épousé l'une des Miss !

Le prétexte était tout trouvé pour relancer la violence latente entre communautés divisées par la religion, mais surtout également misérables et exploitées par les pouvoirs politiques et religieux.

Les affrontements ont eu lieu dans une ville d'un des douze États du Nord qui ont décidé, en 2000, d'appliquer la charia, la loi religieuse islamique. C'est dans ces États que l'on coupe la main des voleurs et que l'on condamne à mort par lapidation les femmes adultères. L'une d'elles, récemment condamnée, est menacée d'être exécutée quand elle aura sevré son enfant, en janvier 2004.

A l'époque, le président Obasanjo, ancien chef de junte reconverti en chef de gouvernement « démocratiquement » élu, a déclaré la charia anticons-

titutionnelle mais n'a pas appliqué cette décision, soucieux sans doute de ménager ses appuis électoraux dans le Nord.

Obasanjo voulait, paraît-il, organiser ce concours de beauté, dont la tenante du titre est nigériane, pour modifier l'image de marque de son pays ! Ce n'est pas réussi, c'est le moins que l'on puisse dire.

Au-delà de l'exploitation politico-religieuse voulue par les intégristes musulmans, comment ne pas prendre pour une provocation l'étalage de futilité et de luxe qui entoure ce genre de manifestation dans un pays aussi misérable ?

Selon les statistiques des Nations Unies, 70 % de la population du Nigeria vit aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté, contre 48,5 % en 1998 ; dans la même période, l'espérance de vie est passée de 54 à 51 ans ; deux cinquièmes des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition et même dans une grande ville comme Lagos, 60 % de la population n'a pas accès à l'eau potable. Tout cela dans un pays qui est le sixième producteur de pétrole, entièrement entre les mains des compagnies comme la Shell qu'appuient des politiciens locaux corrompus.

On comprend que les intégristes musulmans, mais aussi leurs émules chrétiens qui s'organisent dans le sud et l'est du pays, n'aient pas de mal à utiliser la misère et les frustrations d'une population qui a pourtant tout à perdre dans ces affrontements.



Un pilote vérifie un missile avant une « mission » au-dessus de l'Irak le 20 novembre 2002, sur un porte-avion américain dans le Golfe.

## Décentralisation

# DROITE-PS : FAUX AFFRONTEMENTS ET VRAIS ACCORDS

**Le projet de loi constitutionnelle sur la décentralisation a été soumis aux députés mardi 19 novembre, après avoir été examiné au Sénat. On assiste à un faux débat, complètement truqué. Ainsi, après avoir quitté le gouvernement, la gauche, PS en tête, critique sans gêne les projets gouvernementaux alors que pour l'essentiel ceux-ci reprennent les recommandations du rapport Mauroy d'octobre 2000, commandé à l'époque par Jospin.**

Pour le gouvernement Chirac-Raffarin, il s'agit de poursuivre le mouvement de décentralisation initié par la gauche en 1982, justement sous la direction de Mauroy, et accéléré par Jospin juste avant son départ. Cela comporte le transfert sous la responsabilité des collectivités locales d'une part toujours plus grande des services publics essentiels à la vie

de la population laborieuse. Ces transferts, vers les départements et les régions, ont concerné jusqu'ici les lycées, les collèges, la formation professionnelle, une partie des routes, l'aide sociale, pour finir avec les transports ferroviaires et les allocations liées à la dépendance avec l'APA. À ces transferts se sont ajoutés des contrats de plan donnant aux grandes agglomérations et aux grandes collectivités la charge d'une partie de ce qui auparavant était de la responsabilité de l'État dans les domaines les plus variés.

Chaque fois, à l'occasion de ces transferts de compétence, l'État a pu économiser des sommes considérables sur ce qu'il aurait dû consacrer à l'ensemble de ces services publics.

Pas plus sur les transports ferroviaires que sur l'APA, les Régions et les Conseils généraux ne sont en état de faire face à la charge financière car l'État n'a pas donné ce qu'il aurait dû. Pour l'APA les discussions ont lieu pour réduire

les allocations et restreindre les conditions d'attribution ; pour les transports ferroviaires deux Régions sont en procès pour réclamer à l'État ce qu'il aurait dû verser au démarrage.

Les nouveaux transferts envisagés vers ces collectivités, dans tous les domaines, vont accroître les inégalités entre régions, départements, villes riches et pauvres à travers tout le pays. De plus le Medef, qui a très bien compris ce que cette réforme peut apporter aux patrons, vient de demander qu'à l'occasion de cette nouvelle décentralisation, on supprime ce qui reste de taxe professionnelle. Cette taxe, principale source de revenu des collectivités locales, est un impôt sur le capital puisque payée, il y a peu encore, par les entreprises et

assise sur les salaires versés, d'une part, et de l'autre sur les machines et investissements matériels existants. Jospin et le gouvernement de gauche ont décrété la suppression progressive de la part sur les salaires, ce qui correspond à 40 % de son montant, et le patronat attend de ses amis de droite qu'ils finissent le travail. Pour l'instant le ministre délégué aux Libertés locales, Patrick Devedjian, a répondu non. C'est sans doute trop tôt.

Quant à la caste des notables locaux, elle va vraiment se retrouver seule maîtresse à bord, sans la moindre contestation. En effet, « pour rapprocher les élus des électeurs », à l'occasion d'un véritable coup d'État « démocratique » et avec la bienveillance du Parti Socialiste, le gouvernement

entend grâce à sa réforme électorale réserver les sièges d'élus dans les nouveaux Conseils régionaux à l'UMP ou au PS. Ainsi, s'entendant comme larrons en foire, tout ce beau monde pourrait arroser sans réserve le monde des privilégiés régionaux, grands et moins grands, qui constitue son point de référence. Les affaires à la mode de Chirac, Carrignon, Dumas deviendront vraiment monnaie courante.

Le gouvernement et le PS peuvent débattre tant qu'ils veulent ; derrière toute leur prose il y a des intérêts sordides et peu avouables, amenant à mettre à mal les services publics existant encore, et cela au détriment des besoins de l'immense majorité de la population.

Paul SOREL



Raffarin en action devant les maires des communes de la région Nord-Pas-de-Calais.

## « Bon appétit, messieurs ! »

**Comme illustration de ce qui se passe dans les exécutifs des collectivités locales, il y a le dernier rebondissement qui touche le président du Conseil général de l'Oise, Jean-François Mancel. La presse vient de rendre publique la décision le concernant rendue par la Cour des comptes vendredi 15 novembre.**

Celle-ci, après quatre ans d'attente et une nouvelle élection présidentielle et législative, vient de retirer la menace de radiation de ses mandats et droits électoraux qui pesait sur lui. En effet la Chambre régionale des comptes de Picardie avait jugé Mancel coupable d'avoir confié la gestion d'une partie de la trésorerie du Conseil général à deux escrocs notoires. Par chance pour lui, ces deux comparses, le mari et

la femme, dirigeants de cette société véreuse, sont fort opportunément décédés l'un après l'autre. Cela a évité à Mancel la poursuite de l'enquête pénale, avec ce qui aurait pu en sortir.

Restait l'utilisation très particulière des fonds du Conseil général. Mais en 1998 siégeait à la tête de la cour des Comptes un certain Pierre Joxe, ex-ministre socialiste de l'Intérieur. Le dossier de « l'adversaire de droite » a été enterré pendant des années. Aujourd'hui, la cour des Comptes décrète que le Conseil général n'a pas eu à pâtir de cette mission de gestion bizarrement transférée et, en conséquence, infirme le jugement de la Chambre régionale des comptes.

Cela s'ajoute à l'attitude permanente de bienveillance dont a bénéficié le président du Conseil général. Ainsi avaient été mises à jour en

même temps beaucoup d'autres « anomalies ». Des irrégularités graves sur la passation des marchés concernant le programme de construction et de rénovation des collèges avaient été aussi relevées par la Chambre régionale des comptes. Des grandes entreprises du BTP étaient dans l'affaire pour un marché de plus de deux milliards de francs. Tout cela avait été classé sans suite par le Parquet.

Il y a eu aussi le fait, incontesté, que ce notable s'est servi pendant des années de la trésorerie du Conseil général pour payer tous ses achats personnels, y compris les yaourts ! Cette affaire avait pris dans les journaux le nom de « l'affaire des Caddie », puisqu'il s'agissait d'achats faits pour l'essentiel dans les grandes surfaces pour un montant estimé à plus d'un million de francs. Et là, nou-

veau miracle pour Mancel, le Parquet, alors qu'Elisabeth Guigou était ministre socialiste de la Justice, a décidé de classer cette nouvelle affaire en se contentant de lui demander de rembourser une toute petite partie de ce qu'il avait pris dans la caisse. Cela a fait scandale dans tout le département et la région, car les tribunaux sont pleins de pauvres gens qui prennent sans les payer quelques marchandises, parce que sans cela ils ne pourraient se nourrir, sans bénéficier pour autant d'une telle « compréhension ».

La liste des aventures judiciaires heureuses de l'exsecrétaire général du RPR que ses grands principes ont amené à recommander l'alliance de la droite avec le FN n'est pas close. Le FN a appelé à voter pour lui aux cantonales, ce qui lui permet de survivre politiquement, même s'il a été un temps

boudé par ses amis du RPR et de la droite officielle. Mais dernièrement, c'est Sakorzy lui-même, le ministre de la Sécurité intérieure, qui est venu dans l'Oise dire toute l'affection et la confiance qu'il avait toujours gardées à Mancel. C'est dire !

Voilà à quel genre de personnel politique, ayant un si grand sens de l'honneur, de la probité et de l'intérêt général, on se prépare à confier des pouvoirs encore plus étendus sans aucun contrôle véritable. En effet, de nombreux chefs d'exécutifs locaux demandent au moins une restriction des attributions, voire une suppression pure et simple, de la seule institution de contrôle existante, les Chambres régionales des comptes. Comme ils aiment à le dire et le répéter : « Seuls nos électeurs doivent être nos juges ». Oui, vraiment, cela promet !

P.S.



## Cité des Planètes (Maisons-Alfort, Val-de-Marne)

# NON AU RACKET SUR LES LOYERS !

**A la cité des Planètes, à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), une assemblée générale des locataires a réuni 130 personnes pour organiser la riposte contre la hausse des loyers. Une telle affluence à l'assemblée, du jamais vu dans la cité, traduit l'émotion et la colère provoquées par le caractère scandaleux des hausses de loyer.**

Celles-ci atteignent 30 à 50 %, à l'occasion du renouvellement du bail, alors qu'en août dernier, tous les loyers avaient

déjà été augmentés de 3,57 %.

Ainsi, le loyer de base d'un F2 passerait de l'équivalent de 1540 F à 2310 F, soit 50 % d'augmentation ; celui d'un F5, de 2638 à 3632 F, plus de 1000 F par mois d'augmentation. Plusieurs dizaines de locataires sont déjà concernés et, à terme, tout le monde est visé.

Les 1 200 logements des Planètes, l'une des cités populaires de Maisons-Alfort, ont été construits entre 1956 et 1958. Ils sont gérés par la SCIC, une filiale de la Caisse des dépôts, qui loue près de 200 000 logements dans la région parisienne.

Ces logements figuraient dans le secteur HLM, mais ils ont été « déconventionnés » il y a plusieurs années. La SCIC s'appuie sur une loi de 1989 qui autorise un bailleur à augmenter un loyer, en cas de renouvellement de bail, si celui-ci est sous le taux moyen des loyers pratiqués dans les environs. La SCIC a choisi des loyers bien plus élevés, dans des résidences voisines, plutôt que dans les cités HLM dont les appartements sont comparables à ceux de la cité des Planètes et bien meilleur marché.

La SCIC a envoyé un avis

d'huissier afin d'essayer d'intimider les locataires, dont certains ont tout d'abord signé, craignant de se voir jetés à la rue.

Comment la SCIC justifie-t-elle ces hausses ? Elle ne peut pas mettre en avant des travaux puisque, depuis 50 ans, elle n'en a quasiment pas réalisés dans les appartements. Lors de la réunion de locataires, plusieurs d'entre eux ont dénoncé le mauvais état de leur logement. Un même robinet sert à la fois pour le lavabo et la baignoire. Un locataire disait avoir honte de l'état de la baignoire que la SCIC refuse de changer. Les fenêtres méritent d'être changées depuis très longtemps. Les appartements sont très mal insonorisés et les remises en conformité (gaz, électricité) ont été réalisées bien souvent par les locataires et à leurs frais.

Pour les locataires, des travailleurs, des retraités, des chômeurs, ces hausses sont inacceptables. Beaucoup disent : « De toute façon, on ne pourra pas payer de tels loyers ». Un des locataires trouvait ces hausses d'autant plus choquantes que la SCIC réalise des projets immobiliers haut de gamme dans les beaux quartiers de Maisons-Alfort, inabornables pour les milieux populaires.

Plusieurs dizaines de locataires sont intervenus lors de cette assemblée, à la fois pour dénoncer la situation, mais aussi pour discuter des moyens de faire reculer la SCIC. Des locataires d'une cité de Sucy-en-Brie, en lutte depuis des années contre la SCIC pour les mêmes raisons, sont venus apporter leur soutien

et leur expérience, ainsi que des représentants du Comité chômeurs salariés d'Alfortville, qui organise quant à lui une lutte contre des hausses de charges.

L'assemblée a décidé de réclamer l'annulation de toutes les hausses de loyer. « Nos salaires, nos pensions sont bloqués, alors aucune hausse de loyers ! »

L'assemblée a aussi décidé par un vote les prochaines actions proposées par le comité : aller en masse interpellier le maire UMP de Maisons-Alfort et le maire PS de Créteil. En effet, les logements concernés sont situés sur ces deux communes et les maires, même s'ils ne sont pas à l'origine de ces hausses, sont responsables de ce qui se passe dans leur commune. Ils ont les moyens d'intervenir auprès de la SCIC pour faire annuler ce racket.

Samedi 30 novembre, les locataires doivent être reçus par le maire de Maisons-Alfort. Des représentants de la SCIC devant se rendre dans la cité vendredi 29 au matin, une trentaine de locataires qui sont disponibles au moment de leur visite doivent les accueillir, en attendant le rendez-vous promis par la SCIC avec l'ensemble des locataires. Une pétition, déjà signée par 600 personnes, leur sera remise à cette occasion.

Un comité de 19 personnes a été élu pour mettre en œuvre les décisions de l'assemblée. La SCIC avait réussi à intimider certains locataires tant qu'ils restaient isolés. Désormais, elle a en face d'elle des locataires organisés.

## Cité Allende - Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)



# OUI À LA RÉHABILITATION, MAIS PAS AU RABAIS

A Saint-Denis, comme partout, la réhabilitation des cités offre des marchés juteux aux bétonneurs. Celle de la cité Allende a été confiée à Bouygues ; pour la somme de 33 millions, cette entreprise devrait rénover 323 logements.

Mais l'entreprise a décidé d'économiser sur tout. Résultat, les travaux ont été faits en dépit du bon sens et dans une absence totale de sécurité aussi bien pour les locataires que pour les travailleurs : des échafaudages mal fixés se sont effondrés, des fils électriques alimentés traînaient parfois sur le sol. Après une intervention auprès de la municipalité des locataires inquiets des conditions de travail, le chantier a dû être arrêté pendant une semaine.

Pour cette réhabilitation, l'amicale des locataires avait imposé des travaux à l'intérieur des appartements, ce qui n'était pas prévu à l'origine. Mais l'OPHLM a limité la somme allouée à chaque locataire à 7 800 francs et a ins-

tauré une carte de 100 points pour réaliser ces aménagements intérieurs. Ainsi, changer l'évier coûtait 27 points, refaire le lino de la cuisine 39, changer les toilettes 28. Et en moins de temps qu'il ne fallait pour le dire, les 100 points étaient atteints.

Pire, ces travaux d'intérieur ont été aussi réalisés à la va-vite : des ventilations sont déjà en panne, des lins de mauvaise qualité déjà percés. Depuis que les anciennes portes blindées ont été changées, une dizaine de cambriolages ont été commis et les habitants attendent toujours, pour sécuriser leurs nouvelles portes, l'installation de cornières qu'ils avaient réclamée dans une pétition en juillet dernier.

Pourtant, comme partout, cette réhabilitation sert d'alibi pour augmenter les loyers. Des augmentations de 50 à 60 euros sont prévues, ce qui porterait des loyers de F4 à près de 4 000 francs (700 euros) par mois. Quelques habitants dénoncent ces augmentations en disant que,

depuis 30 ans, les loyers qu'ils paient auraient au moins dû donner droit à un entretien régulier de la cité.

Lorsque les locataires ont protesté auprès des représentants de Bouygues, ces derniers ont fait preuve d'un tel mépris qu'ils ont fait l'unanimité contre eux. Ils ont en effet prétendu que c'était un chantier au rabais et que les gens devaient se satisfaire de ce bricolage.

Mais c'est bien aussi sur ce type de chantier qu'une telle entreprise parvient à faire de copieux bénéfices en ayant recours aux sous-traitants de sous-traitants, en rognant sur la main-d'œuvre comme sur le matériel.

Et la municipalité qui gère l'OPHLM devrait se donner les moyens de contrôler ces entreprises qui font des bénéfices avec l'argent public. C'est en tout cas le sentiment des habitants qui ne veulent pas d'une réhabilitation au rabais et qui voudraient que Bouygues rende enfin des comptes.

## Le Moulin Rouge... mais pas de honte

L'association qui gère le cabaret parisien du Moulin Rouge vient d'être condamnée à 10 000 euros d'amende et à des dommages et intérêts pour discrimination à l'embauche. La plainte émanait d'un jeune Sénégalais qui, en 2001, s'était vu refuser un poste de serveur en raison de sa seule couleur de peau. La gérante, condamnée elle aussi à titre individuel, avait déclaré sans se démonter aux inspecteurs du travail : « *Le Moulin Rouge ne prend pas de Noirs en salle, seulement en cuisine* ».

Cette condamnation ne risque certes pas de mettre sur la paille le Moulin Rouge, une entreprise qui emploie une

centaine d'artistes, seize maîtres d'hôtel, 22 chefs de rang, 28 commis, six verriers, deux cavistes, deux chasseurs, une armada de cuisiniers, et dont le moins cher des menus coûte 130 euros (850 francs). Ses gérants peuvent faire le calcul qu'il vaut mieux verser – une fois tous les cinquante ans – un petit pourboire à la justice, que risquer de perdre quelques clients dont la cervelle est aussi bien garnie de préjugés que le portefeuille de billets de banque. Reste que la plainte et la décision de justice qu'elle a entraînée auront fait à ses responsables une publicité dont, pour une fois, ils se seraient bien passés.

J.R.



**À défaut d'un plan pour l'éducation,**

## **DE NOUVELLES PRISONS**

Dans la logique de sa politique sécuritaire, le gouvernement vient d'annoncer sa décision de construire 30 prisons nouvelles dans les cinq ans à venir.

Elles viendront en partie remplacer des centres vétustes. Elles seraient, disent les autorités, destinées également à réduire le surpeuplement carcéral. Les prisons accueillent actuellement 54 000 détenus pour 47 000 places (et parler de place, en l'occurrence, c'est se payer de mots). Mais loin de prétendre assurer un accueil décent à chaque détenu, la priorité du gouvernement est davantage, comme l'a affirmé le ministre de la Justice Perben, de pouvoir « *disposer d'une marge pour répondre aux besoins futurs* » en matière d'emprisonnement.

Ces dernières années, de nombreux rapports et reportages avaient dénoncé le surpeuplement carcéral et ses conséquences. De l'aveu de tous, cette situation ne peut absolument pas aider qui que ce soit à se réinsérer. Et on peut craindre que, malgré les déclarations d'autosatisfaction de la droite, cela ne s'améliore pas à l'avenir.

Parmi ces nouveaux établissements, huit seront destinés aux mineurs. Actuellement, les jeunes emprisonnés côtoient souvent les prisonniers adultes dans des prisons communes, même si leurs cellules y occupent des parties séparées. Ces EPM, établissements pénitentiaires pour mineurs, comme les appelle le gouvernement, seraient de petits établissements de 40 à 60 places. Il s'agirait d'y suivre ces jeunes chaque heure du jour, des « *activités sportives à la salle de classe* ». Cela exigera des efforts en locaux et en personnels de toutes sortes. Ce serait un progrès pour les quelques dizaines de jeunes concernés, mais on peut douter qu'un tel projet se mette réellement en place.

Mais surtout pourquoi faire porter l'effort d'abord dans le domaine des prisons ? Pourquoi faudrait-il attendre que des jeunes de 13 à 18 ans soient devenus des délinquants pour leur offrir un encadrement digne de ce nom, alors que cela aurait aidé nombre d'entre eux à éviter de tomber dans la délinquance ?

Ce plan pour les prisons va coûter 1,4 milliard d'euros. Pour améliorer réellement la condition carcérale, il faudrait nettement plus. Et il faudrait beaucoup plus encore pour agir en amont, comme il serait hautement souhaitable, c'est-à-dire au niveau de l'éducation, dans les écoles avec des enseignants, dans les cités avec des animateurs de quartier.

Ce n'est pas là le choix de ce gouvernement, ni de celui qui l'a précédé. D'autres choix budgétaires supposeraient un autre choix de société. Mais il serait encore plus réaliste d'attendre cela du Père Noël que du Père Raffarin.

Michel ROCCO

## **Rennes**

# **NON AUX FERMETURES D'ÉCOLES**

**La municipalité de Rennes veut fermer plusieurs groupes scolaires en prétextant la baisse démographique. Six quartiers de la ville seraient touchés ! Officiellement, il s'agirait de « mieux utiliser l'argent pour l'élève ». En réalité, le maire socialiste, Hervé, veut faire des économies sur le service public d'enseignement.**

Les parents d'élèves ont commencé à se mobiliser. Vendredi 22 novembre, 300 élèves et parents d'une école menacée ont manifesté pour dire : « *Non à la fermeture !* ». Samedi 23, une réunion de présentation du projet éducatif rennais était prévue avec les parents élus dans les conseils locaux de parents d'élèves. La salle du musée était pleine. La réunion a duré quatre heures, mais les élus ont tergiversé, ne manquant pas de renvoyer la responsabilité des manques de crédits au gouvernement de droite. Plusieurs parents ont rétorqué qu'ils « *n'avaient rien compris au vote du 21 avril* ». Quelqu'un d'autre a rappelé que, si les emplois-jeunes peuvent aujourd'hui être renvoyés, c'est parce que le gouvernement Jospin ne les avait pas titularisés

dans l'Education nationale.

L'adjoint chargé de l'éducation a eu le culot de dire que les parents s'inquiétaient pour rien, en citant une étude qui affirmerait que « *aucun lien n'est établi entre le nombre d'élèves par classe et la réussite scolaire* » !

Plusieurs parents ont profité de ces deux manifestations pour se contacter et convenir de se retrouver rapidement, en vue des mobilisations à organiser. Ils s'inquiètent car, avec les regroupements envisagés, certains groupes scolaires pourraient atteindre les 600 élèves. Les élus s'en défendent, mais les parents ne leur font pas confiance, à juste titre ! De fait, l'inspecteur d'académie et la municipalité de gauche collaborent, main dans la main, contre l'intérêt de la population. Fermer des centres scolaires pour concentrer les élèves dans des gros établissements est inadmissible. Tout le monde sait que les classes surchargées sont une des causes du retard que les jeunes enfants, en particulier ceux des quartiers défavorisés, prennent dans leur formation. Or, les parents craignent que les effectifs dans les classes passent de 20 à 25 en moyenne à 30 ou 35. Des élus n'hésitent pas à dénoncer l'existence de classes vides dans les écoles. Ils se

moquent du monde. Ils savent pertinemment que ces locaux sont utilisés pour dédoubler les groupes d'élèves, faire du théâtre, de l'initiation musicale, scientifique ou de l'informatique ! Les fermer aggraverait les conditions d'enseignement et rendrait plus difficile encore le travail des enseignants comme du personnel municipal. Maintenir et développer le nombre de groupes scolaires à dimension humaine est indispensable à une bonne éducation. L'adjoint au maire chargé de l'éducation a eu droit aux félicitations de l'inspecteur d'académie pour sa « *position courageuse et sensée... devant la baisse des effectifs dans les écoles* ». Il a ajouté qu'une fois que la ville aura pris les décisions de fermetures, il ne pourra que les accepter.

On peut prévoir en effet, qu'il en tirera les conséquences en diminuant le nombre de professeurs des écoles ! Les parents et les enseignants qui s'opposent aux fermetures de groupes scolaires en préparation ont entièrement raison. Il est probable que la prochaine réunion du Conseil municipal sera animée !

## **L.P. Moulin Fondu Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)**

# **EN GRÈVE !**

**La majorité du personnel du Lycée Professionnel Moulin Fondu (Noisy-le-Sec, banlieue nord de Paris) a décidé, le 21 novembre, de se mettre en grève à partir du lendemain matin. Le lycée comporte deux bâtiments : Moulin Fondu et Brassens. C'est surtout à Brassens que les conditions de travail, de sécurité et d'hygiène se sont dégradées.**

Il y a quatre ans déjà, un Comité d'hygiène et de sécurité avait décrété que si l'on voulait respecter les lois, il fallait fermer le lycée dans les 12 heures... Depuis, pratiquement rien n'a été fait et y travailler devient vraiment dangereux, comme le précise le tract rédigé par les grévistes à l'adresse des parents d'élèves : « *Le plafond de certaines salles s'effondre, des fils électriques sont dénudés, on déplore des fuites d'eau (par exemple, il y a à peine deux semaines, un radiateur a fui et le bureau des conseillers et surveillants à l'étage en*

*dessous a été inondé, y compris fils électriques, prises et ordinateurs...)* ».

A chaque problème de ce genre, la réponse est : « *Le lycée va être entièrement rénové très bientôt* ». En attendant, personnel et élèves continuent de travailler dans des conditions dangereuses. En plus de ces graves problèmes de locaux, le fonctionnement général du lycée est fortement perturbé par la nomination tardive de certains enseignants (en *Vie Sociale et Professionnelle*, un enseignant a été nommé le 22 novembre seulement, ce qui signifie un trimestre de perdu), par le manque très perturbant d'un gestionnaire, toujours pas nommé actuellement, alors qu'on savait depuis mai dernier que l'ancien, nommé ailleurs, devait partir... Résultat : plus de matériel de base (papier pour photocopies, feutres pour écrire au tableau, etc.) et toutes démarches administratives bloquées !

Le personnel réuni en assemblée générale le 22 novembre a décidé de continuer la grève « *jusqu'à ce que nos*

*revendications soient satisfaites :*

– affectation d'un gestionnaire

– un poste statutaire à mi-temps au secrétariat d'intendance

– un personnel de surveillance

– la mise en conformité des locaux et le lancement dans les plus brefs délais du programme de rénovation de l'établissement. » Les grévistes ont reconduit le mouvement lundi 25.

Que ce soit le gouvernement, le rectorat ou encore le Conseil régional, visiblement aucun n'apparaît très préoccupé par les conditions de travail dans ce lycée professionnel, où sont scolarisés les enfants des travailleurs et des milieux défavorisés. S'il s'agissait d'un lycée « mieux situé », même pour des problèmes dix fois moins graves, gageons que des mesures auraient déjà été prises.

Voilà comment des Raffarin et des Ferry s'occupent des « gens d'en bas » !

## Grève des inspecteurs du permis de conduire LE GOUVERNEMENT MISE SUR LE POURRISSEMENT

Le ministre des Transports, Gilles de Robien, a demandé aux gendarmes de remplacer les inspecteurs du permis de conduire grévistes en faisant passer le code aux candidats. Les inspecteurs sont en effet en grève depuis le 21 octobre. Les patrons d'auto-écoles protestent contre cette grève qui dissuade leurs élèves de prendre des cours et avancent le chiffre de 150 000 examens annulés.

Les inspecteurs réclament, eux, l'augmentation de leur prime, très inférieure à celle d'autres fonctionnaires de même catégorie ; ils veulent la

généralisation de l'annonce différée du résultat de l'examen aux candidats, pour éviter les insultes ou les agressions et refusent la départementalisation qui les mettrait sous la coupe de la DDE (direction départementale de l'équipement) et leur fait craindre des pressions. Ils font également remarquer que le nouvel examen va être plus long (35 minutes au lieu de 22) et que certains candidats attendront encore plus longtemps (on en est à trois mois minimum) faute d'inspecteurs en nombre suffisant.

Le gouvernement laisse pourrir la situation, tablant sur l'hostilité croissante et l'énerverment des patrons d'auto-écoles et des candidats. C'est effectivement ce qui se produit, sans que cela influe sur la détermination des grévistes.

Le ministre de l'Intérieur, Sarkozy, a bien sûr approuvé la demande de recours aux gendarmes. Entre le conflit des routiers et celui des inspecteurs du permis, les recettes gouvernementales manquent d'imagination.

S. M.

## DASSAULT-AVIATION TOUJOURS PLUS RICHE

Si récession il y a, ce n'est pas le cas pour tout le monde, en tout cas pas pour Dassault-Aviation. Le bilan semestriel présenté au dernier Conseil d'administration laisse prévoir une nouvelle explosion des bénéfices (on parle de 35 %) pour l'année en cours.

C'est une continuité, Dassault-Aviation a toujours été bénéficiaire, mais la dernière décennie est celle des records.

Sur cette période, le montant des dividendes encaissés par l'actionnaire principal, Serge Dassault, a été multiplié par dix, atteignant sans doute quelque 30 millions d'euros en 2001 (soit 24 000 F de l'heure), ceci pour un nombre à peu près constant d'actions, cinq millions.

Dans le même temps, le pourcentage des salaires dans les richesses créées a été divisé par deux, se réduisant à environ 30 % aujourd'hui. Il ne reste en effet que 8 500 salariés actuellement, soit la moitié de ce que nous étions en 1986. Qui plus est, selon les chiffres de la CGT, le pouvoir d'achat des salariés a plongé de 27 % par rapport au coût de la vie calculé par l'Insee en quinze ans. A l'embauche, un ajusteur perçoit un salaire d'environ 1 050 euros (7 000 F), avec peu d'espoir qu'il grossisse beaucoup. Le bas niveau des salaires n'est guère compensé par la politique paternaliste de Dassault qui reverse aux salariés un tiers de ses bénéfices sous forme de participation – l'équivalent de deux à trois mois de salaire – ce qui ne compte pas pour la retraite et n'est bien sûr pas garanti.

Quant au carnet de commandes, il fait le plein pour les jets d'affaires *Falcon*, en particulier aux États-Unis, où plus de 70 % du chiffre d'affaires est réalisé dans le secteur dit civil, à tel point que le PDG Edelstenne plastronnait il y a quelques mois et affir-

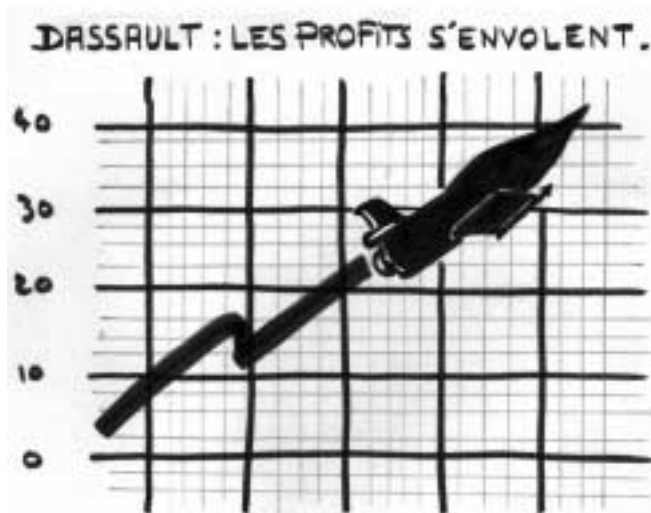
mait s'affranchir ainsi des subsides de l'État.

Il n'a pourtant pas fallu longtemps pour que Dassault-Aviation rappelle ses devoirs à l'État français, qui vient de confirmer l'achat d'un nouveau lot de 60 *Rafale*, sur un total de près de 300 qu'il s'est engagé par ailleurs à acquérir. C'est également l'État qui financera les évolutions futures de cet avion, baptisées standard F 2, F 3, F 4.

Et pour faire bonne mesure, une nouvelle aide de 110 millions d'euros est en préparation par les

autorités françaises pour que le *Rafale Export* trouve des clients à l'étranger – une aide baptisée « aide à l'export »... peut-être pour éviter qu'elle ne prenne le nom « d'aide à Dassault ».

Donc, si une des plus grandes fortunes de France continue à rouler sur l'or, cela ne tient pas au hasard, mais aux attaques contre les salariés et aux aides multiples que Dassault reçoit de l'État. Moyennant quoi, Serge Dassault peut en plus se payer le luxe d'un empire de presse... aux frais des contribuables.



## GUERRE AUX PAUVRES À MELUN-SÉNART

Les situations dramatiques pour les gens les plus pauvres se multiplient. À Lieusaint, qui fait partie de la ville nouvelle de Melun-Sénart, en Seine-et-Marne, des familles Roms vivent dans des conditions des plus précaires et sont en butte aux persécutions des autorités qui veulent les faire partir. Un certain nombre d'entre elles sont d'ailleurs privées de papiers après des années passées en France, et participent aux manifestations des sans-papiers pour obtenir leur régularisation.

Leur campement, situé dans la boue aux confins d'une zone industrielle en cours d'aménagement, ressemble à un bidonville. Les rats pénètrent à l'intérieur des caravanes rouillées où s'entassent les Tsiganes qui essayent, au prix de mille difficultés, de vivre dans un intérieur propre. La plupart n'ont pas de travail, mais ceux qui ont réussi après de multiples démarches à envoyer leurs enfants à l'école en sont fiers.

Depuis les propos de Sarkozy dénonçant « les mafias roumaines, les Roms qui roulent en Mercédès et ont le satellite », la mendicité est devenue encore plus difficile.

Récemment le SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle) de Sénart, à majorité socialiste, a décidé d'intégrer 23 des 70 familles. Il les a installées provisoirement dans un camp convenable et veut les aider. Mais il veut faire partir les autres (140

personnes). Et pour les forcer, récemment il leur a coupé le point de distribution d'eau potable et annoncé que l'électricité suivrait le même chemin.

Face à ce coup de force cynique, alors que nous sommes à l'entrée de l'hiver et que cinq cas de tuberculose ont été découverts, les Roms et le collectif de soutien qui intervient auprès d'eux depuis plusieurs mois se sont mobilisés, organisant une manifestation et l'envahissement des locaux du SAN à deux reprises, puis à la préfecture. Après plusieurs péripéties sur trois jours avec des promesses non tenues, des renvois de balle entre Préfecture et SAN, l'eau a été rétablie et l'électricité maintenue. La situation reste des plus précaires car le SAN considère que ces personnes doivent partir de Sénart, et la Préfecture refuse leurs demandes de papiers en disant qu'il faut qu'elles quittent la France.

À quelques centaines de mètres du nouveau centre commercial et de ses luxueuses boutiques « le carré Sénart », inauguré à grands frais il y a peu par tout le gratin local, c'est la misère totale. Au pays des droits de l'homme, il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade. Et nos gouvernants, qu'ils soient de gauche ou de droite, préfèrent aider les capitalistes et faire la guerre aux pauvres.

## Raffarin-Aubry PETITE RENCONTRE ENTRE AMIS

Venu défendre son projet de loi sur la décentralisation à Lille, aux « Assises des libertés locales » (sic), Raffarin n'a pas eu à se plaindre de l'accueil de Martine Aubry. Si à l'Assemblée nationale les députés socialistes jouent parfois les opposants irréductibles du gouvernement, il en

va tout autrement dans ces occasions plus discrètes où entre gens du même monde, on sait faire assaut de courtoisie. Ainsi chacun a sorti à l'autre sa plus belle brosse à reluire ; Raffarin a rendu hommage à Martine Aubry, « personnalité faite de courage et de conviction ». Celle-ci, pas en reste, lui a offert une bouteille de genièvre, précisant dans une allusion aux actuels conflits sociaux que : « Dans tous les moments, et particulièrement dans les moments difficiles (...) un petit verre de genièvre, ça peut faire du bien ».

Pauvres ministres de droite ou de gauche, auxquels les grèves donnent tant de soucis ! Mais après tout, il n'y a pas de raison que ce soient toujours les travailleurs qui trinquent !

Jean RAYNARD

### Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 68 (novembre 2002)

#### France

Les retraites : une attaque en règle annoncée contre la classe ouvrière.

#### États-Unis

Le capitalisme siphonne l'argent des retraites.

#### Russie

Régime musclé, « réformes », relations avec l'impérialisme... Une « nouvelle donne » ?

#### Egypte

Les craintes du régime de Moubarak

#### Tribune de la minorité

La responsabilité de l'extrême gauche brésilienne après l'élection de Lula à la présidence.

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euros



## Aventis - Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

# LA PREMIÈRE GRÈVE EN EUROS

A l'usine Aventis de Vitry-sur-Seine, depuis maintenant plus de 8 semaines, les 39 ouvriers postés de l'atelier d'extraction du secteur antibiotiques (bâtiment 10) observent un arrêt de travail de 4 heures par jour.

Dans chacune des 5 équipes, la grève est suivie unanimement et comme au premier jour. C'est d'ailleurs cette détermination et cette unanimité qui ont finalement contraint la direction à concéder une augmentation mensuelle de 45 euros pour chaque gréviste. Ceux-ci revendiquaient au départ 100 euros pour tous mais avaient, au bout de six semaines de grève, accepté la négociation sur la base de 45 euros minimum en affirmant qu'ils ne descendraient plus en dessous. C'est la direction qui a craqué !

Mais la direction n'est pas au bout de ses peines, car elle est maintenant confrontée à la demande du paiement des heures de grève. Les grévistes estiment en effet à juste titre que c'est la direction qui a fait durer le conflit par son intransigeance et qu'elle doit donc assumer le paiement des heures de grève. Le DRH et le directeur ayant refusé, la grève continue, toujours unanime.

La détermination des ouvriers de cet atelier suscite la sympathie de bien des travailleurs dans les autres secteurs de l'usine, tant dans les ateliers que les labs, même si cependant ce mouvement ne s'est pas étendu ailleurs.

Il faut dire qu'au mécontentement dû à une revalorisation des salaires inférieure en 2002 à l'augmentation du coût de la vie, est venu s'ajouter un très fort ressentiment contre la hiérarchie de l'atelier. Certains agents de maîtrise se comportent en effet d'une

façon odieuse vis-à-vis des ouvriers : comportement raciste et attitude quotidienne méprisante, notamment vis-à-vis des jeunes très nombreux dans cet atelier du fait du passage d'intérimaires en CDI. Tout cela a lieu avec l'aval des ingénieurs qui se sont succédé ces dernières années.

C'est cette volonté de se faire respecter qui explique la détermination des grévistes. La direction, tant par ignorance que par souci de minimiser cet aspect pourtant essentiel dans le conflit, parle d'un « mal-vivre » dont il conviendrait de discuter après la reprise du travail. Les grévistes, eux, ont la ferme intention d'en discuter pendant qu'ils sont en grève, conscients que c'est leur unité dans la grève qui fait leur force.

Correspondant LO



Débrayages en 1998, sur les effectifs et les salaires.

## La direction embourbée

Comment se débarrasser de 1 400 m<sup>3</sup> de moût fermenté nauséabond dont on ne peut même plus extraire 1 g d'antibiotique ?

La spiramycine, l'antibiotique qui est extrait au bâtiment 10 d'Aventis-Vitry, est fabriquée par des bactéries qui fermentent dans d'immenses cuves – des fermenteurs – de 70 m<sup>3</sup> (70 000 litres !). Habituellement, ces cuves sont vidées au bout de 230 heures de fermentation et le moût qui en sort est transféré à l'atelier qui procède à l'extraction, le bâtiment 10... en grève depuis huit semaines.

Si bien que, en amont, à l'atelier de fermentation – au bâtiment 77 – 20 fermenteurs,

soit 1 400 m<sup>3</sup> de moût fermenté, attendent donc depuis plus de 1 000 heures. D'ordinaire, l'atmosphère est déjà nauséabonde, en ce moment, c'est carrément pestilentiel.

De plus, lors de prélèvements, des bactéries pathogènes ont été décelées. Plus question d'extraire la spiramycine. Il faut se débarrasser des moûts et la direction a donc décidé de vidanger les fermenteurs... à l'égout.

Oui mais l'égout de l'usine se déverse dans la grande station d'épuration d'Achères, où les eaux et les boues usées subissent, entre autres, l'action de bactéries « nettoyeuses » avant

d'être rejetées dans la Seine. Sauf que... la spiramycine détruit ces bactéries et que le contenu des fermenteurs mettrait en panne la station d'épuration...

Les responsables se sont donc demandé comment faire pour inactiver l'antibiotique ? On pourrait chauffer le contenu des fermenteurs. Ce serait efficace. Mais un fermenteur de 70 m<sup>3</sup> de moût à 15 C° empesté déjà, alors faire bouillir 1 400 m<sup>3</sup> de jus pourrissant ne serait pas vraiment bien senti par les riverains...

On peut aussi les inactiver avec de la soude, mais sans dépasser les normes admises par

la station d'épuration. Et puis, il faut y aller progressivement, fermenteur par fermenteur, et pas trop vite pour éviter les grosses bouffées de gaz puant. C'est la solution qui a été retenue, mais même en mettant quatre heures pour vider un fermenteur, l'atmosphère est à peine tenable. Au total, il va falloir compter 80 heures de vidange, plus de trois jours... Après, il faudra encore désinfecter les appareillages avant de relancer la production...

Décidément, la direction aurait mieux fait de prendre un peu plus vite en considération les revendications du personnel !

## Onyx - Clermont-Ferrand

# Une semaine de grève des éboueurs

Des rues encombrées par des containers et des poubelles débordant de partout ; des déchetteries fermées autour de Clermont ; les camions-bennes bloqués par un piquet de grève à l'entrée du principal site de dépôt des ordures ménagères de la région : voilà les conséquences spectaculaires de la grève, depuis lundi 18 novembre, des employés d'Onyx qui assurent la collecte des ordures.

Chauffeurs et éboueurs veulent une augmentation de salaire de 152 euros net par mois, soit 1 000 francs pour tous. Ils revendiquent aussi une revalorisation des primes

de casse-croûte et de vacances, alors qu'une partie seulement d'entre eux les ont obtenues.

La centaine de grévistes représente la quasi-totalité des éboueurs et chauffeurs de bennes, mais seulement un tiers de l'ensemble du personnel d'Onyx, en comptant celui des déchetteries aux alentours et les services administratifs.

Dès le deuxième jour de grève, le directeur de l'agence régionale d'Onyx a refusé toute négociation avec la CGT qui est fortement majoritaire. Il a voulu intimider le piquet de grève en faisant appel par deux fois à des huissiers.

Il a cherché à briser la grève en faisant faire quelques tournées à des intérimaires et à des cadres. Il a fait appel à une autre société de collecte : le Syndicat du Bois-de-l'Aumône, le SBA, qui a fait des ramassages partiels, mais en étant obligé d'aller vider les camions jusque dans l'Allier, à Cusset.

Malgré toutes ces manœuvres, la détermination des grévistes s'est maintenue. Alors la direction s'est tournée vers les tribunaux. Prenant prétexte que le préavis de grève de cinq jours ne lui serait pas parvenu dans les formes, la direction a porté plainte pour entrave au travail et a réclamé la levée

immédiate du piquet de grève.

En effet Onyx joue sur le fait qu'elle a des contrats avec des municipalités, ce qui est assimilable à un service public.

Le tribunal de grande instance de Clermont a satisfait docilement la demande patronale. Un jugement en référé a donné raison à Onyx en décrétant « la grève illicite ».

Aussitôt, le jeudi 21 novembre, la direction a envoyé des lettres de mise à pied au domicile d'une partie des grévistes, dont le représentant syndical CGT, avec des menaces de licenciement.

De plus, l'ordonnance de

référé stipule que, si le piquet de grève se maintient, il écoperait d'une amende de 400 euros par jour. Il s'y ajoute la menace de l'intervention de la police pour expulser les grévistes.

Les grévistes se sont alors concertés et ont décidé d'arrêter leur mouvement, la direction refusant absolument de négocier pendant qu'il y a grève. Mais un autre préavis de grève a été aussitôt déposé, en prenant soin de respecter les formes juridiques. Les travailleurs d'Onyx maintiennent leurs revendications de salaire et le refus de toute sanction pour fait de grève.



Cellatex - Ardennes

# PROMESSES ENVOLÉES... MAIS LE CHÔMAGE RESTE

**En juillet 2 000, les travailleurs de Cellatex à Givet, dans les Ardennes, avaient occupé leur usine mise en liquidation, et même menacé de la faire sauter s'ils n'obtenaient pas satisfaction.**

Pour faire cesser l'occupation, les pouvoirs publics avaient fini par accorder une prime de 80 000 F. Ils avaient en outre promis la création de 800 emplois, dont 400 à proximité immédiate, dans la pointe des Ardennes. La ministre de l'époque, Martine Aubry, avait alors déclaré : « *Les salariés de Cellatex peuvent sortir la tête haute* ». Soulagée de voir se terminer le conflit, elle se souciait bien peu de ce que l'avenir réservait aux travailleurs. Deux ans et demi plus tard, ces promesses sont restées à l'état... de promesses.

## La misère au lieu des reclassements prévus

Aujourd'hui, 35 salariés seulement sur 160 ont retrouvé du travail. Encore est-ce la plupart du temps par leurs propres moyens, et parfois très loin de Givet. La cellule de retour à l'emploi mise en place par l'État, qui a coûté 610 000 euros, n'a reclassé que neuf salariés en tout et pour tout pendant l'année où elle est restée en place. Elle était animée par le cabinet Sodie, une filiale d'Usinor. Faute d'un nouvel emploi, une fois touchée la prime, les salariés ont donc dû tenter de vivre avec les 80 % de leur salaire prévus par le protocole d'accord, au titre du congé de conversion, pendant un an. Les salaires en question étant proches du Smic, cela ne faisait pas lourd. Puis ça a été les allocations chômage. Et mainte-

nant, leur seul horizon est le RMI et la misère.

La réindustrialisation de la pointe des Ardennes, où le chômage dépassait déjà 20 % il y a deux ans, a fait long feu. Il a été question de 210 emplois dans un centre d'appel téléphonique. On ne les a jamais vus. Pas plus que les 200 emplois qu'avait fait miroiter un temps la Sodie. Les licenciements ont par contre continué dans les autres usines de la ville, dans des entreprises comme Tréfi-métaux ou Sorochimie. Début novembre 2002, une petite entreprise de pâtisserie, Fabelpa, a fermé ses portes et jeté à la rue ses quinze employés. La Communauté de communes avait mis à sa disposition des locaux entièrement rénovés pour son installation trois ans auparavant. Les aides avaient afflué de la Région, du Département, de la Communauté de communes,

de la Sodie. Aujourd'hui, tout ce qu'il en reste, c'est quinze chômeurs de plus à Givet. Au même moment, 135 suppressions d'emplois étaient annoncées chez Nexans, à Fumay, à une vingtaine de kilomètres de Givet. Cette usine de 400 ouvriers fabrique des câbles et appartenait précédemment à Alcatel. Nexans voudrait la réduire à 260 ouvriers. En fait de « réindustrialisation », on assiste à la désertification de la pointe des Ardennes et à sa transformation en une friche industrielle.

## Toujours des promesses

Depuis la fermeture de leur usine, les anciens salariés de Cellatex sont restés solidaires, comme ils l'avaient été dans la lutte. Regroupés en association, ils se tiennent les coudes, s'adressent régulièrement à la population et ne cessent

d'interpeller les pouvoirs publics. Début octobre, le nouveau préfet des Ardennes a eu le culot de se dire « *étonné que le problème n'ait pas avancé plus que ce n'était le cas* », et a fait de nouvelles promesses. Mais un mois après, les choses n'ont pas plus avancé. A la veille de cette rencontre avec le préfet, les représentants de l'association des anciens de Cellatex avaient déclaré : « *On nous a menés en bateau, c'était histoire de gagner du temps. Deux ans après il n'y a même pas un minimum. Aussi on invite toutes les entreprises où il va y avoir des licenciements à se battre. Les promesses ne sont pas tenues.* »

À l'heure où se multiplient les suppressions d'emplois, aussi bien dans les Ardennes qu'ailleurs, ce constat reflète la triste réalité.

D.M.

Lannion -  
Côtes-d'Armor

# MANIFESTATION CONTRE LES LICENCIEMENTS

**Samedi 23 novembre, un peu plus de 3 000 personnes ont manifesté dans les rues de Lannion, à l'appel des syndicats et de l'association « Trégor debout », pour protester contre les nouveaux licenciements annoncés dans le secteur de l'électronique.**

Ce n'est pas la première fois que la population manifeste sa solidarité avec les travailleurs victimes de licenciements dans le secteur des télécoms. A chaque grande vague de suppressions d'emplois, les travailleurs ont toujours cherché à trouver appui et soutien dans la population locale, et celle-ci s'est toujours mobilisée pour défendre les emplois. Ce fut le cas en 1979, 1984 et 1996 où 15 000 personnes s'étaient déjà retrouvées dans la rue, puis 2001 où

une manifestation similaire avait rassemblé 5 000 personnes pour les mêmes raisons... Depuis 18 mois, la crise s'est approfondie. Mille sept cents emplois ont été supprimés depuis le printemps 2001, et ce n'est pas fini. Cette fois, c'est tout le secteur de l'optronique qui est menacé de disparaître.

Après les illusions créées par l'explosion des « start-up », telle Highwave où il ne reste aujourd'hui que 65 salariés sur les 1 000 qu'elle comptait il y a deux ans, Corvis Algéty (120 licenciements), Twinbay, Kéopsys... c'est au tour des salariés de Lucent et Alcatel Optronics, où plus de 300 emplois sont menacés, de faire les frais de cette nouvelle crise. Alcatel-CIT devrait aussi être touchée par les 1 060 suppressions d'emplois prévues en France, ainsi que France Télécom Recherche et Développement, le « noyau dur » à l'ori-



gine du développement de cette industrie à Lannion au début des années 1960, qui devait perdre elle aussi plusieurs centaines de postes l'an prochain.

A ce rassemblement, les syndicats en ont appelé à « *la responsabilité des entreprises, à l'État français et à la Commission européenne* » et insisté sur le fait qu'« *un secteur aussi vital ne peut être laissé aux marchés financiers* ». La CGT, en termes très mesurés, va jusqu'à évoquer la possibilité pour l'État de « *contraindre ceux qui ont empoché des dizaines de milliards d'euros à mettre la main à la poche et*

*pourquoi pas à les rendre* ». Quant à l'association Trégor debout, créée en 1996 pour « *soutenir et populariser* » l'action des syndicats, maître d'œuvre de cette manifestation, elle compte s'appuyer sur la mobilisation pour s'adresser aux « *politiques* » et en particulier à B. Poignant, « *seul député breton européen* » (PS) car, disent ses responsables, « *les décisions des groupes industriels, comme les délocalisations à Alcatel, doivent être enrayerées par les politiques* » pour qu'ils les aident à « *rencontrer la Commission européenne* » en vue de lui demander de « *créer une commission*

*opérationnelle sur le Trégor* ».

Interdire les licenciements dans le secteur des télécoms et l'imposer à des trusts comme Alcatel reste pourtant la seule perspective pour maintenir les emplois de tous. Les plans de licenciements et de suppressions d'emplois qui se succèdent au rythme de chaque crise ne sont pas inéluctables, mais résultent de choix dans lesquels les profits passent avant les travailleurs.

Il faudra bien contraindre le patronat à prendre sur ses profits et sur les dividendes accumulés par les actionnaires, pour sauvegarder tous les emplois menacés.

## La BNP s'offre une part du Crédit Lyonnais

# L'ÉTAT AUX PETITS SOINS POUR LES BANQUIERS

**Organisé à la sauvette l'espace d'un week-end, le rachat par la BNP de 10,9 % du capital du Crédit Lyonnais que détenait encore l'État français illustre la course à laquelle se livrent les grandes banques pour absorber leurs concurrents, ou pour les faire passer dans leur orbite.**

Cette course à la concentration du capital financier est d'autant plus vive que, dans tous les pays riches, notamment en Europe, se déroule une guerre au couteau pour dominer le marché entre les géants du secteur (essentiellement britanniques) et ceux qui aimeraient le devenir ou le rester, telle la BNP, bien placée dit-on mais dans la seule zone euro.

Dans cette guerre où tous les coups sont permis (et dont les personnels des banques comme la grande masse de leurs clients sont les premiers à faire les frais), l'État joue autant qu'il le peut le rôle d'entremetteur dans les fusions et accords interbancaires. Un soutien où il n'a jamais cessé d'être généreux pour les financiers, que ce soit en cédant à la BNP sa part

du Crédit Lyonnais – à prix cadeau, ce que la Bourse a salué par une hausse des cours de la BNP et du Crédit Lyonnais – ou avant, en bradant le secteur bancaire nationalisé, ou dans les années quatre-vingt-dix en ayant épongé (avec l'argent des contribuables) le fameux « trou » du Crédit Lyonnais. Un trou qui avait été creusé non pas par une « mauvaise gestion » comme cela a été prétendu, mais par la mise délibérée au service d'intérêts privés, y compris de margoulins, de cette banque alors nationalisée.

Bien sûr, ce rôle de soutien du grand capital que remplit l'État semble mal s'accorder avec les discours à la mode, ceux d'un « libéralisme » que professent la droite et, à peine moins ouvertement, la gauche et qui voudraient que l'État intervienne le moins possible dans l'économie. Mais il n'y a nulle contradiction à cela. Au contraire, ce sont les deux bouts d'un même bâton dont la bourgeoisie se sert pour frapper la population.

Quand l'État dit se « désengager », il ne fait que continuer à intervenir, sous une autre forme, au profit du capital privé. Ainsi, quand il privatise

– et rappelons que le gouvernement Jospin détient en ce domaine un triste record –, c'est pour remettre au privé les plus profitables des entreprises publiques ou leurs secteurs les plus juteux, une opération où le secteur privé gagne sur les deux tableaux. D'une part, il récupère ainsi des pans entiers de l'économie, sans avoir eu à supporter des dépenses d'investissements (que l'État a réalisées pour lui dans les télécommunications, les transports, etc.). D'autre part, l'argent que l'État reçoit à cette occasion sert surtout à financer les cadeaux en tout genre que les gouvernements successifs ne cessent de faire au patronat et à la bourgeoisie – baisses d'impôts, baisses de charges sociales, investissements dans des secteurs encore non rentables et dont les actionnaires ne veulent pas pour l'instant.

Ces cadeaux, la population n'en finit pas, elle, de les payer, d'abord en particulier les couches populaires, ne serait-ce que par la réduction continue des services qui lui sont indispensables, par la dégradation et le renchérissement des services publics.

P. L.

Conseil régional Rhône-Alpes

## L'UMP s'allie à l'extrême droite pour censurer une affiche



Pour le prochain festival « Jazz à Vienne » de 2003, l'artiste qui a réalisé l'affiche dit avoir voulu, en représentant une femme noire donnant le sein à un diabolin, rappeler l'origine du jazz, qualifié de musique « diabolique » à ses débuts.

C'en était trop pour les grenouilles de bénitier du Conseil régional Rhône-Alpes appelé à voter la subvention traditionnelle, qui n'est d'ailleurs que de 2,5 % du budget du festival, l'essentiel venant des spectateurs.

Le MNR mégrétiste est monté au créneau : « Non seulement cette affiche est hideuse et diabolique, mais elle dénature la maternité et porte atteinte aux convictions des chrétiens. » Les millionistes ont suivi : « Beaucoup de gens se sentent agressés dans leurs croyances », de même que l'UMP pour qui l'affiche « touche à l'intégrité reli-

gieuse d'un certain nombre de catholiques ». Et c'est ainsi que 78 conseillers régionaux MNR, FN, EI, ORA (parti de Millon) et UMP se sont retrouvés majoritaires pour voter le refus de la subvention si l'affiche n'était pas remplacée par une autre, contre 76 conseillers UDF, PS, Verts et PC.

Bien entendu, les organisateurs du festival n'ont pas l'intention de se laisser censurer par cette droite moyenâgeuse qui croit encore au diable. Mais on a pu voir les prétendus démocrates de l'UMP, dont le candidat Chirac était censé être un rempart contre Le Pen, s'allier sans hésiter avec l'extrême droite pour défendre leur « ordre moral » contre la liberté d'expression. Et ce sont les mêmes qui viendront nous dire qu'il faut lutter contre l'intégrisme !

# LA COLÈRE DES VICTIMES DE L'AMIANTE

**Un millier de victimes de l'amiante et leurs proches manifestaient vendredi 22 novembre pour exiger que le versement de leur indemnisation s'accélère, à l'appel de l'Association nationale des victimes de l'amiante, l'Andeva et d'un certain nombre d'organisations syndicales, dont la CGT.**

Le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (Fiva), créé il y a bientôt deux

ans, doit faire face à un nombre grandissant de demandes d'indemnités.

Le gouvernement Jospin avait décidé que le Fiva serait alimenté pour l'essentiel par la branche accidents et maladies professionnelles de l'assurance maladie (financée par les cotisations dites patronales) et pour le reste (un tiers) par l'État. Les grands groupes industriels, responsables de la contamination des salariés, pouvaient espérer raisonnablement se dégager de l'indemnisation. Ceci dit ce

fonds pouvait permettre de répondre aux situations les plus urgentes.

Mais les délais d'indemnisation ne font que s'allonger, au lieu de se réduire. C'est choquant, d'autant que des travailleuses et des travailleurs atteints d'un cancer de l'amiante n'ont, malheureusement, qu'une espérance de vie limitée.

Déjà, du vote de la loi instituant le Fiva, en décembre 2000, au décret d'application, il fallut attendre près d'un an. Le conseil d'administration du

Fiva, qui doit définir justement les règles d'indemnisation, n'a été mis en place qu'en avril dernier. De ce fait, fin octobre, sur 1969 demandes, le Fiva n'avait encore versé que 370 acomptes, soit 6 100 000 euros. Le Fiva dispose d'un budget de 550 millions d'euros. Il devrait payer les indemnités dans un délai de neuf mois maximum, ce qui n'est pas le cas. Et il n'y a pas que l'obtention de l'indemnisation qui est un véritable parcours du combattant pour les travailleurs victimes de l'amiante, il y a aussi la recon-

naissance de la maladie professionnelle qui est tout aussi longue et difficile.

L'actuel gouvernement, comme le précédent, couvre des patrons responsables de milliers de morts – au moins 2000 personnes meurent chaque année en France des conséquences de l'utilisation de l'amiante – au lieu de mettre un terme aux obstacles rencontrés par les travailleurs qui ne demandent pourtant qu'une bien faible réparation.

Aline RETESSE